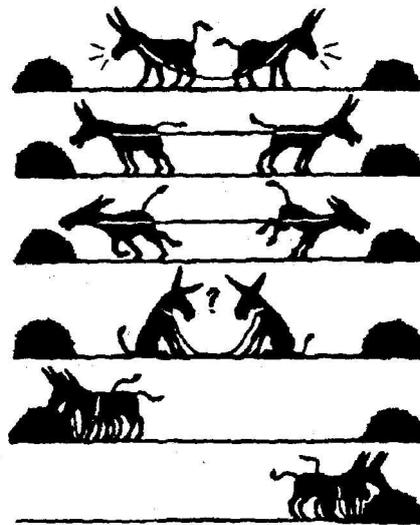


ORGANISATION - FONCTIONNEMENT - OUTILS

CLASSE DE CM 2 (BOZ)

Frédéric MATHY – Frederic.Mathy@ac-lyon.fr – <http://www.institis.org/> - septembre 2017



INTRODUCTION	3
MES CHOIX PEDAGOGIQUES	4
Responsabiliser les enfants, favoriser le développement de leur autonomie.....	4
Mettre en place dans la classe un climat d'entraide, de coopération	4
Permettre aux enfants de travailler à leur rythme	4
MON PROJET DE CLASSE	5
LA RENTREE SCOLAIRE	5
La rentrée, un moment fort pour tous	5
LES OUTILS DE LA CLASSE	7
L'organisation spatiale.....	7
Les documents affichés ou distribués	7
Les outils à disposition des enfants.....	8
Les outils à disposition du maître	8
Les cahiers	8
Les ateliers et coins permanents.....	8
LES LIEUX DE PAROLE	9
Le Quoi de neuf et les exposés	9
- Encyclopédie visuelle VU pour les 7-11 ans	9
Le moment philo.....	9
Le conseil de classe	10
APPRENTISSAGES CITOYENS.....	12
Le règlement de classe	12
La libre circulation.....	12
Le cahier des événements (ou cahier de crises).....	14
Les messages clairs	14
Les métiers ou responsabilités au service de la classe.....	14
Le marché des connaissances	15
Les coups de pouce	15
Les passeports d'entraide	15
Les rencontres Inter-école.....	16
Voyage lecture	16

Rencontres sportives.....	16
Les récréations aménagées	16
Ateliers décloisonnés et échanges de services	16
APPRENTISSAGES SCOLAIRES	17
Activités rituelles, quotidiennes de 8 h 50 à 9 h 20 ou fin de journée.....	17
Incitation à l'écriture	17
Incitation à la lecture	17
Chant.....	18
Le bilan en fin de journée	18
Les évaluations.....	18
A la recherche d'un livret de suivi.....	19
Le travail à la maison.....	20
Travail personnel et plan de travail.....	20
Observation réfléchie de la langue	23
Grammaire Conjugaison	23
Orthographe	25
Vocabulaire	28
Littérature (dire – lire – écrire)	28
Les ateliers lecture	29
La BCD.....	29
Les affichages « insolites »	29
La lecture silencieuse, lecture plaisir, littérature.....	30
Le cahier de littérature.....	30
Les moments d'écriture	30
Le comité d'édition	31
Le cahier de vie	32
Activités autour du dictionnaire (vocabulaire).....	32
Les poésies	33
Mathématiques	34
« J'apprends les maths »	34
Ateliers mathématiques.....	34
Calcul mental.....	34
Activités de recherches	35
Les tables de multiplication	36
Création mathématiques	36
Culture humaniste	36
L'histoire et la géographie	36
Les sciences expérimentales et la technologie	37
Le coin jardin	38
Techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC).....	38
Pratiques artistiques et histoire des arts.....	38
Arts visuels	38
Education musicale	39
Histoire des arts	39
Education Physique et Sportive.....	39
Langue vivante	39
Instruction/éducation civique	39
UN PREMIER BILAN	40

INTRODUCTION

J'ai depuis septembre 1999 des CM1 et CM2 à l'[école de Boz](#), dans l'Ain. En septembre 2017, ma classe est composée de 23 CM2.

Mon fonctionnement de classe s'est construit grâce :

- à des stages de rentrée en 2001, 2004, 2006 avec les militants Freinet du [GLEM](#) et du [GEM01](#) à Belley.
- au congrès national de l'ICEM à Paris en août 2007,
- à des collègues ([Claude Beaunis](#), Catherine Chabrun, [Philippe Ruelen](#), [Nicolas Servajean](#), [Bernard Collot](#), Michel Barrios,...),
- à différentes listes de discussion et forums pédagogiques sur Internet,
- à de [nombreux sites Internet](#) d'éducation nouvelle.

Je présente dans ce document mon **projet d'organisation de classe**. Ceci est bien un projet car suivant les enfants et la vie de la classe mon fonctionnement évolue, se modifie... Il est important de prendre les enfants où ils en sont de leur niveau d'autonomie, de maturité. L'organisation et la vie de la classe se structurent plus ou moins rapidement suivant les années.

Ce document est un outil de travail qui me permet d'organiser mes idées et réflexions, de les partager et de les faire évoluer par les retours des lecteurs du site <http://instiits.org/>.

Le fonctionnement de classe décrit dans ces pages et les outils proposés en téléchargement, n'ont pas vocation à être utilisés tels quels dans une autre classe. **Il est indispensable que chaque enseignant prenne le temps de construire sa propre pratique, ses outils...**

**L'école est un lieu où l'on a envie de vivre et de travailler,
L'école est un lieu où l'on apprend et où l'on réussit,
L'école est un lieu où l'enfant développe sa citoyenneté.**

Je tente de mettre en place dans ma classe une pédagogie de type Freinet. Le choix de cette pédagogie est un engagement, un positionnement politique. C'est un choix éthique qui fait poser un regard différent sur l'enfant : un regard de confiance, de respect, d'humanité.

Ainsi, je pars de l'hypothèse que les enfants apprennent malgré l'enseignant et ses méthodes, pour peu qu'il soit en mesure de leur proposer :

- un lieu où chaque enfant est en sécurité morale physique et affective,
- un lieu où chaque individu a sa place dans le groupe,
- un milieu riche et varié où puissent entrer la vie et la culture (situations réelles d'écriture, de communication, de recherches mathématiques...).

[Voir texte de Célestin Freinet « Nourrisseurs et éducateurs »](#)

J'essaye d'être dans ma classe, une personne ressource, qui accueille, écoute, conseille, accompagne, incite et encourage. J'ai le souci de « **d'abord ne pas nuire** » aux enfants, d'avoir une attitude bienveillante.

Cette pédagogie ouverte sur la vie se doit de travailler en collaboration étroite avec la famille.

Responsabiliser les enfants, favoriser le développement de leur autonomie

« Aide-moi à faire tout seul » (M. Montessori)

L'organisation de la classe oblige l'enfant à se prendre en charge et lui permet de prendre conscience de ses droits et devoirs.

Les enfants sont responsables de leurs apprentissages, ils travaillent pour eux : le savoir est source de pouvoir. Ils sont placés en situation de « producteurs », « concepteurs », « demandeurs » plutôt que « consommateurs ».

Mettre en place dans la classe un climat d'entraide, de coopération

Les enfants s'aident dans la classe, certains ont des compétences qu'ils mettent au service des autres. Chacun est reconnu, respecté et se construit une image positive de lui-même.

Différents lieux de parole et d'expression leur sont proposés.

Quelques citations affichées dans la classe :

« Personne ne sait tout, tout le monde sait quelque chose »

« Si tu ne sais pas demande, mais si tu sais partage »

« Un savoir reste entier même s'il est partagé »

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que l'on n'ose pas, c'est parce que l'on n'ose pas que les choses sont difficiles »

« Si tu le dis, j'oublierai, si tu le montre, je m'en souviendrai peut-être, mais si tu m'y fais participer, je comprendrai. »

« Respecter les autres c'est se respecter-soi même »

Permettre aux enfants de travailler à leur rythme

La mise en place d'ateliers et l'utilisation de plans de travail, donnent plus de temps à certains sans freiner les autres. Ils facilitent également le tutorat entre enfants et les aides individuelles de l'enseignant.

« Tous capables mais pas tous au même moment »

MON PROJET DE CLASSE

Il ne peut y avoir réussite scolaire que s'il s'établit un rapport de confiance entre l'enseignant, l'enfant et les parents. Cette confiance n'est possible que s'il y a dialogue et compréhension réciproque. Il est donc bon que les parents sachent ce qui se fait à l'école, quel rôle ils peuvent jouer pour aider leur enfant à la maison, comment fonctionne l'école, la classe...

Le document [PROJET DE CLASSE](#) permet de présenter l'organisation et le fonctionnement de la classe aux familles, lors d'une réunion en début d'année.

La réunion avec les familles peut se faire sous deux formes :

- réunion collective
- entretien individuel.

(voir document « [Réunion avec les familles](#) » - [Diaporama présentation de la classe – Diaporama sur le travail personnel](#)).

La réunion collective permet :

- à l'enseignant de communiquer plus facilement des informations générales sur le fonctionnement de classe,
- aux parents de se rencontrer et d'échanger entre eux.

L'entretien individuel permet :

- de mieux répondre aux attentes et interrogations de chaque parent,
- de parler de leur enfant,
- d'avoir leur retour sur les outils et le fonctionnement mis en place dans la classe.

LA RENTREE SCOLAIRE

La rentrée, un moment fort pour tous

La rentrée est un temps où chacun doit pouvoir échanger sur ses envies et ses projets. De ces premiers échanges vont s'établir un **climat de classe** et se mettre en place progressivement des outils tels que le règlement de classe, le permis de libre circulation, la définition et distribution des métiers...

Suivant les années, le groupe va faire connaissance ou se redynamiser.

Voir http://cpe-freinet.ouvaton.org/CPE/Articles/dossier_rentree.html

Le maître doit prendre le temps et attendre que la classe devienne un lieu tranquille pour se lancer dans les apprentissages. Voir texte de [Bernard Collot](#)

Déroulement et activités possibles d'une rentrée :

- accueil des enfants et des familles, répartition dans les classes, visite des lieux,
- installation de chacun à une table par affinités,
- un temps pour se dire bonjour,
- appel et liste pour la cantine,
- présentation du quoi de neuf ?
- jeux de présentation mutuelle ([blason](#), [qui suis-je ?](#), [mini-livre](#), [presente-toi](#) qui est qui ?),
- [questionnaire](#) permettant de cerner les attentes, envies et craintes de chacun
- débat contradictoire sur des affirmations proposées par le maître,
- écriture spontanée : « mes qualités/défauts d'enfant – d'élève - mes défis » - « Aujourd'hui je suis content parce que / je ne suis pas content ».
- Un questionnaire pour découvrir la classe/BCD et ses affichages/outils ?
- moment philo : « à quoi ça sert d'aller à l'école ? », lecture de philo-fables (M. Piquemal), [Nasreddine](#)
- échanges autour des citations affichées dans la classe : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que l'on n'ose pas, c'est parce que l'on n'ose pas quelles sont difficiles ».....

- présentation rapide de l'école, d'une journée type ([emploi du temps](#)), de la classe et du climat qu'il doit y régner (respect, entraide, coopération, écoute...), lecture de quelques formules affichées,
- distribution et étiquetage du matériel scolaire (cahiers, crayons...) et des documents pour les parents (note de rentrée, assurances...),
- « Pendant mes vacances, je suis allé... » -> localiser sur une carte son lieu de vacances et montrer sur google maps à la classe.
- présentation de quelques cahiers et outils de la classe,
- mise en place de premiers outils (métiers, règles de vie...),
- petits exercices ou jeux de mise en route : « [lire une consigne](#) », tables de pythagore, boogle, fiche apprentissage des tables et mots, jeux avec le dictionnaire,
- créations libres (dessins, textes, mathématiques, chants, jeux...), dessin de [mon plus beau rêve](#)
- démarche d'écriture collective (acrostiche tournant sur un thème donné : « J'aime », « Je n'aime pas », « J'aimerais », écriture spontanée de listes « j'adore... », « je déteste... », « j'aimerais... »),
- choisir un livre en BCD ou parmi des livres sélectionnés par le maître, le présenter aux autres,
- moments de plaisir (lecture offerte : et pourquoi pas commencer par une « Histoire pressée » de Bernard Friot, ou Joker de Susie Morgenstern ...),
- découvrir les classeurs et outils de la classe, écrire, lire, utiliser quelques premiers logiciels de ClicMenu,
- démarrage du tableau des coups de pouce, des brevets informatiques,
- présentation d'un conte à l'aide du [kamishibai](#),
- préparation d'un marché des connaissances, [Fabrication marque-page](#)
- [plan de travail de rentrée](#), balade mathématique... [ateliers de rentrée](#)

Le [défi de rentrée](#) permet à l'enfant de :

- s'approprier l'espace de la classe et de l'école,
- créer ou renforcer la cohésion du groupe,
- prendre confiance en lui, en le groupe, en l'enseignant,
- réactiver ses acquis, faire le point sur ses apprentissages,
- prendre conscience qu'il lui sera possible de mener tout au long de l'année des projets valorisants et motivants,

Le défi de rentrée peut être individuel ou collectif, scolaire ou non scolaire, induit ou non induit par le maître. L'essentiel est que les enfants aient envie d'accomplir une tâche qui leur semble à priori impossible à réaliser (lancement de la [maison d'édition](#), écriture d'une [pagette](#), réalisation d'une exposition, d'une production, d'une page Web, organisation d'une soirée porte-ouverte, exposés/conférences,).

Idées pour les premières récréations : tracer des marelles, [jeux bulles de savon](#), jeux de billes

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que l'on n'ose pas, c'est parce que l'on n'ose pas quelles sont difficiles.

L'organisation spatiale

Les tables sont regroupées par îlots de 4/5 afin de faciliter le travail collectif et la coopération entre les élèves.

[Calendrier de travail CM1 - CM2](#)

Les documents affichés ou distribués

- [Planning de l'année](#)
 - [Numéros de téléphone](#)
 - [Ecoles du canton](#)
 - [Note de rentrée](#)
 - [Fiche de renseignements](#)
 - [Adresses et logiciels pour les élèves](#)
 - [Règlement intérieur de l'école](#)
 - [Plaquette RPI](#)
 - [Projet d'école](#)
 - [Livret d'accueil du RPI](#)
 - [Autorisation d'utiliser des photos](#)
 - [Cahier journal](#)
 - [Gestion coopérative OCCE](#)
 - [Liste du matériel distribué](#)
 - [Emploi du temps](#)
 - [Devoirs non faits](#) : les élèves mettent une croix dans ce tableau lorsqu'ils n'ont pas fait leurs devoirs. Le tableau est changé à chaque période. Au bout de trois croix, un message de ce type est adressé aux parents : « Madame, Monsieur, je vous informe que votre enfant n'a pas fait son travail à la maison pour la 3^{ème} fois depuis le..... ».
 - Règlement de l'école – [relevé des infractions](#) ou [Mon comportement à l'école](#)
 - [Grille d'évaluation et ordre du jour du Conseil](#)
 - [Auto-évaluation de la participation au conseil de classe](#)
 - Relevé de températures
 - Nos correspondants sur Internet : [carte de France](#) où l'on localise nos correspondants.
 - Tableau des services → planning métallique + fiches carton
 - Tableau des [Quoi de neuf](#) pour les inscriptions,
 - Tableau des « experts informatiques » ([brevets informatiques](#)) et « logiciels à découvrir »
 - Tableau des projets en cours.
 - [Affiches pour les sorties](#)
 - [Tableau des échanges de savoirs](#) (Coups de pouce)
 - Un feu rouge-vert (matérialisé par un carton que l'on tourne) qui permet de savoir si le maître est disponible ou non pour répondre à des questions.
 - [Questionnaire à destination des élèves de 6^{ème}](#)
- [Questionnaire enfant - bilan de fin d'année](#) – [Questionnaire parents – bilan de fin d'année](#)
- les [plannings de lancement](#)
 - l'[accueil en classe](#) : ce que je peux faire
 - les [APC](#) : ce que je peux faire
 - le curseur [état de propreté](#) de la classe : il permet à la personne faisant le ménage de donner son avis sur l'état de la classe.

Les outils à disposition des enfants

- les aides méthodologiques : affiches « [Après une journée de classe](#) », « [Lire à voix haute](#) », « [préparer la présentation d'un article du JDE](#) », les questionnaires « [Organiser ses documents et son matériel scolaire](#) »
- de nombreux classeurs d'[activités en autonomie](#)*
- un guide en [grammaire-conjugaison](#)
- un guide en [orthographe](#)
- un guide en [mathématiques](#)

* Chaque enfant possède un intercalaire avec son prénom. Lorsqu'il sort une fiche d'un classeur, il la remplace par son intercalaire. Il peut ainsi retrouver facilement la place de la fiche dans le classeur et on peut savoir immédiatement qui a emprunté la fiche manquante.

Les outils à disposition du maître

En fin d'année pour préparer l'année suivante :

[Générateur de cahier journal](#)

[Générateur de calendrier scolaire](#)

[L'aide personnalisée](#) (doc IEN Bresse)

Les cahiers

(voir document [Liste des cahiers](#))

Chaque enfant a une pochette dans laquelle il range le travail à terminer ou son plan de travail.

Sur les cahiers et classeurs (à l'intérieur de la couverture), les mois de l'année sont écrits afin de faire signer les parents (contrôle régulier du travail effectué).

Sur le cahier d'essais, on trouve les exercices de recherche et d'essais d'application de règles. Un minimum de présentation est exigé pour ce cahier, afin de marquer la différence avec les feuilles de brouillon.

En début d'année, la présentation des cahiers est définie : date, titre, n° de l'exercice, souligner les réponses, mettre une croix dans la marge quand on a corrigé son exercice, l'entourer si on l'a refait au brouillon ou retravaillé...

Les ateliers et coins permanents

- [Atelier balance](#) : chaque semaine, un objet de la classe est pesé. Dans un premier temps, l'enfant pèse l'objet, inscrit sa mesure sur un morceau de papier avec son nom et le place dans une boîte. En fin de semaine, un échange a lieu sur les différents résultats trouvés.
- [Atelier magnétophone](#) : cet atelier permet d'enregistrer une chanson, une poésie, une lecture, une production de texte, un reportage...
- [Atelier peinture](#)
- [Atelier microscope](#)
- [Atelier montage/démontage d'ordinateurs](#) : des ordinateurs à démonter sont à disposition, des fiches permettent aux enfants de repérer les différents éléments et leur rôle.
- [Coin BCD](#) : les enfants empruntent librement des livres de la bibliothèque qu'ils peuvent apporter chez eux. L'emprunt est géré par le logiciel LABCD.
- Coin informatique : les enfants utilisent durant les temps libres et de récréation l'outil informatique. Voir le [projet informatique de l'école](#). Les enfants accèdent aux différents logiciels éducatifs via **ClicMenu** (téléchargeable gratuitement sur le site : <http://pragmatice.net>).
- Utilisation du logiciel générateur de listes : <http://dominique.pepoli.free.fr/outils.html>
- Coin bois : il n'existe encore que dans ma tête, tout reste à faire (trouver un emplacement, rassembler le matériel nécessaire...). De nombreux jeux en bois sont à construire...

LES LIEUX DE PAROLE

Ce sont des lieux et moments de classe où les enfants apprennent à penser :

- le monde qui nous entoure -> **le quoi de neuf et les exposés**,
- la philosophie -> **le moment philo**,
- la classe, son organisation, les apprentissages, les empêchements à apprendre (angoisses, manque de confiance, sentiment de rejet / d'injustice...) -> **le conseil de classe**.

Le Quoi de neuf et les exposés

C'est un moment intermédiaire entre le "dehors" et la classe qui a lieu le matin en arrivant. Un moment où l'on se retrouve ensemble, où chacun retrouve ses repères. C'est aussi un moment d'expression, d'échange. Il permet à chacun de trouver sa place dans la classe par la parole.

Le fonctionnement est très variable d'une année sur l'autre. Ce temps appartient aux enfants. Eux-mêmes en choisissent l'organisation (inscription ou non sur un tableau, chacun son tour...) et le contenu (lecture offerte d'un passage de livre, d'un poème, d'une production de texte, exposé, présentation d'une expérience, discussion autour d'un fait d'actualité, lecture des emails, objet ou photo mystérieux, énigme de la semaine...)

Les règles de prise de parole sont strictes : on peut poser des questions et faire des remarques à condition de lever le doigt.

Ce moment sert souvent de tremplin vers d'autres recherches, d'autres activités en classe.

Voir document « [exposés ou conférences d'enfants](#) ».

Pour éviter que les enfants ne recopient les livres, je leur demande de lire plusieurs fois un article, de fermer le livre et d'essayer d'expliquer ce qu'ils viennent de lire à quelqu'un. C'est alors ce qui est dit qui pourra être copié.

Liste de [thèmes possibles](#) pour les exposés.

Documents pour préparer des exposés :

- Encyclopédie visuelle VU pour les 7-11 ans
- BTJ
- Fichiers Odilon lecture-sciences
- Images Doc
- Mon quotidien aux éditions playbac presse (dossiers à thème)
- Les p'tits débrouillards

Le moment philo

L'atelier philo est un moment de discussion autour d'une question qui ne demande aucune réponse définitive. C'est un moment d'échange de paroles, d'arguments et d'écoute, un entraînement à débattre et argumenter, un temps où l'on apprend à penser ensemble.

Lors de la première séance, je liste les questions que les enfants se posent et nous les trions : celles qui sont philosophiques et celles qui ne le sont pas que l'on essaye de transformer pour qu'elles le deviennent.

Je propose une liste de sujets philosophiques (questions qui font réfléchir et dont on n'a pas forcément la réponse et qui concernent tout le monde).

ex : Pourquoi se moque-t-on ? L'origine du monde ? Pourquoi y a-t-il des maladies graves ? Qu'est-ce que la mort ?

La classe vote pour un sujet qui sera débattu lors de la prochaine séance.

En rond, avec un bâton de parole qui tourne (au micro), chacun s'exprime pendant trois séances de 20 minutes. Il n'y a aucune obligation de parler.

Les enfants ne doivent pas se moquer ou intervenir quand un autre parle, mais ils doivent plutôt expliquer pourquoi ils ne sont pas d'accord quand ils ont le bâton de parole en main.

Les échanges peuvent être enregistrés pour être ensuite ré-écoutés et analysés.

Les élèves peuvent alors choisir une idée ou un échange qui leur a plu et l'écrire, l'illustrer. Je peux aussi par la suite apporter un texte de philosophe. (L'origine du monde, pourquoi y a-t-il de graves maladies...)
J'utilise parfois les livres « Les philo-fables » et « Petites et grandes fables de Sophios » (Michel Piquemal-Philippe Lagautrière / Albin Michel).
La mythologie grecque, les contes de Grimm sont également des supports riches pour développer une culture chez les enfants pouvant les aider à surmonter leurs émotions.

Le conseil de classe

C'est le lieu privilégié de l'organisation de la vie de la classe, de l'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté.

C'est aussi un moment et un outil de régulation, d'expression qui permet d'impliquer les enfants dans la vie de la classe et dans la gestion des problèmes (conflits, bavardages, violences...).

Lors d'un conseil, on peut :

- exprimer librement son avis, ses envies, ses problèmes,
- donner son point de vue,
- argumenter, s'expliquer, se justifier...

[Voir fichier incitation citoyenneté et coopération](#)

Organisation :

Un tableau est punaisé au mur pendant la semaine (l'an passé, les enfants ont souhaité utiliser un cahier, qu'ils ont jugé plus pratique). On peut écrire des messages dans trois rubriques :

- **je félicite,**
- **je critique/je propose/je voudrais,**
- **j'ai réalisé**

Ce document sert à établir l'ordre du jour.

Je vais proposer aux enfants d'utiliser cette année un cahier où chacun peut noter des messages auxquels il attribue une catégorie : **A** : annonce – **P** : proposition – **Q** : question – **C** : critique – **F** : félicitation.

Un cahier (ou boîte) de râpages contient les messages en rapport avec les conflits entre enfants. Chaque message doit être daté et signé. Seuls les problèmes non résolus sont abordés lors du Conseil.

Trois élèves se proposent pour former le bureau du conseil :

- un **animateur** qui mène la réunion en fonction de l'ordre du jour établi, anime les débats, les relance, résume les échanges et présente les modalités de vote.
- un **donneur de parole*** qui facilite les interventions de chacun. Il note si nécessaire les prénoms de ceux qui demandent la parole pour respecter au mieux le tour de chacun.
- un **secrétaire** qui note sur le cahier du conseil, les propositions, les votes et décisions prises.

Ces élèves ont la possibilité d'exercer leur rôle deux ou trois conseils de suite afin d'améliorer leur pratique.

Il est nécessaire d'avoir un [permis de circulation](#) vert pour faire partie du bureau.

* Il peut arriver que l'on se passe de donneur de parole. L'élève qui a la parole s'exprime et quand il a fini, c'est lui qui donne la parole à un autre élève qui la demande.

Le conseil se déroule en plusieurs étapes :

- relecture des décisions prises la fois précédente,
- échanges autour des points précisés dans chaque rubrique du tableau,
- échanges éventuels autour des mots placés dans la boîte à râpages. Les mots ne sont pas relus systématiquement au groupe. Seul l'animateur en a pris connaissance avant le conseil et décide d'en extraire ou non pour lancer une discussion. L'animateur

demande ensuite si certains enfants souhaitent aborder un message qu'ils ont mis dans cette boîte, en cas de conflit non résolu par exemple ou de problème grave. Ce fonctionnement permet d'éviter de passer trop de temps sur des problèmes n'étant plus d'actualité et de surcharger le conseil. Ecrire un message dans cette boîte sert d'abord à se soulager !

- Comment va la classe ? Bilan des activités et apprentissages de la semaine (échanges libres)
- lecture du tableau des infractions et changements de permis.
- composition du prochain Comité d'édition et du prochain bureau (animateur – secrétaire – donneur de parole).
- lecture par le secrétaire des notes du jour.

Chacun a le droit de dire ce qu'il pense à condition de respecter les règles de prise de parole. Le conseil a lieu une fois par semaine (30 à 45 min). Un conseil extraordinaire peut être mis en place si nécessaire.

Un vote, à main levée, pour une décision à prendre peut être proposé. On peut voter « **pour** », « **contre** » ou « **s'abstenir** » si l'on n'a pas d'avis sur la question.

Mise en place du conseil :

Avant d'introduire cet outil qu'est le conseil, je note les premiers jours de classe, sur une affiche, les différentes remarques, demandes, critiques ou idées des élèves en précisant qu'il faudra trouver un moment pour en discuter.

Le premier conseil peut débuter par ces deux questions : « Qu'est-ce qui va bien ? Que pourrions-nous changer pour que ça marche mieux ? »

La mise en place du conseil par le maître (présentation, rôle, fonctionnement) vient alors en réponse à un besoin exprimé par les enfants. Les règles décidées pourront être rédigées et signées par tous les membres du conseil. Elles pourront être revues en fonction des difficultés rencontrées.

Quelques décisions pouvant être prises lors d'un conseil :

- mettre en place le **règlement de la classe**,
- **décider** des dépenses et des recettes de la coopérative,
- **instaurer des responsabilités** dans la classe (les définir, les attribuer, contrôler leur réalisation),
- **choisir des thèmes à travailler** dans le domaine de la connaissance du monde (décider de l'organisation et des modalités : enquête, visite, interview...),
- **instaurer et gérer des relations** avec d'autres classes de l'école (présentation de livres, d'histoires, de lectures, de spectacles...)
- **modifier l'aménagement de la classe**,
- **proposer et décider des projets** : publier un journal, site Web, fête d'école, exposé...
- **choisir de correspondre** avec une autre classe, en définir les modalités,
- **faire le bilan de projets de travail** de recherches, collectives ou individuelles...

LES DECISIONS NE PEUVENT SE PRENDRE QU'APRES DE NOMBREUSES PRISES DE PAROLE POUR EXPOSER, EXPLIQUER, ARGUMENTER, JUSTIFIER, CRITIQUER, PRESENTER, CONTESTER, DEMANDER, PROPOSER, INTERROGER, QUESTIONNER, REpondre, NEGOCIER, DISCUTER.

Le conseil peut être complété par un moment de « **bilan quotidien** » (réussites et difficultés rencontrées)

[Grille d'évaluation et ordre du jour du Conseil](#)

[Auto-évaluation de la participation au conseil de classe](#)

5 niveaux de prise de parole des enfants :

Niveau 0 : Je ne prends jamais la parole.

Niveau 1 : Je participe au conseil mais je coupe la parole aux autres.

Niveau 2 : Je participe au conseil en demandant la parole mais je n'apporte pas d'idée nouvelle, je ne fais que répéter ce qui a été dit ou donner des exemples.

Niveau 3 : Je sais soulever un problème, demander des informations.

Niveau 4 : Je sais proposer une solution à un problème ou un projet à la classe, je sais expliquer, argumenter et planifier mon intervention.

APPRENTISSAGES CITOYENS

Le règlement de classe

(voir [Règlement de l'école et relevé des infractions](#))

Les **règles de vie** de l'école, de la classe, de la cour, de la BCD, de la cantine... sont élaborées en début d'année avec les enfants (sous forme d'**articles** présentant leurs **droits** et **devoirs**).

Démarches possibles

Les élèves sont invités à réfléchir individuellement puis collectivement à des questions de ce type :

- Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ? Quels sont nos droits et devoirs ? (ces notions peuvent être travaillées par l'étude des Droits de l'Homme, des Droits de l'Enfant, des lois françaises : obligation scolaire, actes violents, coups et blessures, vol et vandalisme, menaces, insultes et diffamation)

- Que faire si quelqu'un ne respecte pas le règlement ? Que proposer à ceux qui le respectent ?

Par groupes de 4, les enfants échangent sur ce qu'ils ont trouvé, ils regroupent leurs idées et les présentent lors de la mise en commun.

Les recherches sont ensuite confrontées aux articles du règlement de l'an dernier qui est alors complété ou modifié.

Les articles du règlement sont ensuite illustrés pour un affichage dans la classe.

Lorsque le règlement de classe a déjà été élaboré par la classe de l'an dernier, les élèves tentent de l'améliorer. Il est plus judicieux et moins artificiel de modifier un règlement établi dans le passé plutôt que d'en créer un de toutes pièces. Dans ce cas, par groupes, les élèves peuvent rechercher des exemples concrets de DROITS et DEVOIRS propres à un article donné ou essayer [d'associer des règles à un article](#). On pourra aussi lire des règlements d'école du XX^e siècle pour ensuite en discuter.

Lorsqu'une **infraction** à un article est commise, l'enseignant demande à l'enfant concerné d'aller inscrire un trait dans la colonne correspondant à cet article (on renouvelle le tableau chaque période).

Lors du conseil de classe ou d'école, les enfants échangent sur ces infractions et leur évolution dans le temps. Des échanges entre les enseignants lors du conseil de maîtres peuvent se faire (voir [cahier des événements](#)).

En fonction du respect du règlement, les enfants acquièrent un [permis de circulation](#).

La libre circulation

Le principe est de mettre en place un système qui permette aux enfants responsables, en qui le maître peut avoir confiance, de disposer de libertés et de responsabilités plus importantes.

L'enseignant prend un risque en permettant à un enfant de circuler librement dans l'école (la loi l'interdit !). De ce fait, la décision de donner cette libre circulation à un enfant lui appartient. L'enfant doit faire ses preuves, « l'autonomie se construit et la confiance se gagne ».

[POUR UNE CIRCULATION LIBRE ET RESPONSABLE des enfants](#)

Explications données aux enfants :

Un enfant a un permis ou n'en a pas.

1^{er} cas - Je n'ai pas de permis de circulation : Je ne respecte pas le règlement, je dois donc toujours être sous la surveillance du maître. Je ne peux circuler librement que dans la classe pour utiliser les différents outils (dictionnaire, fichiers...). Je n'ai pas le droit de circuler dans les locaux durant la récréation.

Rq : Auparavant, les enfants avaient dans ce cas un permis rouge. Or, le permis est un droit supplémentaire et non une étiquette à porter, à subir. C'est pour cela que celui-ci a été remplacé par une absence de permis

2^{ème} cas - J'ai le permis orange : Je ne respecte pas toujours le règlement, je peux donc rentrer dans les locaux uniquement pour aller aux toilettes mais je dois être accompagné d'un élève qui a le permis vert. J'ai la possibilité d'exercer certains [métiers de la classe](#).

3^{ème} cas – J'ai le permis vert : Je respecte le règlement, je peux donc me déplacer librement dans les locaux et même rester en classe ou dans la bibliothèque durant la récréation. J'ai accès à tous les métiers.

Pour rester en classe, les élèves doivent poser leur carte verte sur une fiche (le maître sait ainsi tout de suite qui est à l'intérieur). En début d'année, il ne peut pas y avoir plus de 6 élèves dans la classe et 6 autres dans la BCD. Les élèves qui restent dans les locaux doivent respecter le règlement sous peine de perdre la confiance du maître.

Les changements de carte sont décidés par le maître lors du conseil (il peut demander l'avis de l'élève en question ou même du groupe classe), au regard du tableau des infractions.

Tous les nouveaux élèves de la classe commencent l'année avec le permis orange.

Règlement du permis

En référence à la loi du 5 avril 1937 et à la circulaire du 20 novembre 1963 et conformément au projet d'école qui définit comme objectif prioritaire l'éducation à la responsabilité, à l'autonomie et à la citoyenneté, les enfants ont la possibilité d'aller et venir et de travailler à l'intérieur de l'école sous la responsabilité de l'enseignant.

Article n°1

Chaque enfant a le droit d'exercer la liberté de circulation lors de la récréation. Pour pouvoir l'exercer, il devra obligatoirement être titulaire d'un permis de circulation car les enseignants sont garants de la sécurité des enfants.

Les enfants n'ayant pas de permis sortent obligatoirement dans la cour pendant la récréation.

Article n°2

Le permis de circulation est attribué par l'enseignant de l'enfant lorsqu'un enfant montre qu'il est capable de :

- respecter le règlement de l'école,
- se déplacer calmement dans les locaux,
- s'engager calmement dans une activité non dangereuse,
- respecter ses camarades et prendre soin du matériel de l'école.

Article n°3

Le permis de circulation est matérialisé par une carte.

- verte : on peut circuler librement et exercer tous les métiers de la classe.
- orange : on peut circuler dans les locaux sous certaines conditions (accord du maître, accompagnement par un élève titulaire du permis vert...).

Article n°4

Les enseignants, aidés d'enfants dont c'est le métier, circulent dans les locaux pour vérifier le bon déroulement de la libre circulation.

Le cahier des événements (ou cahier de crises)

Lorsqu'un problème surgit entre deux enfants, je leur propose d'avoir systématiquement les attitudes suivantes :

- une **conciliation** (tentative d'entente amiable) entre les enfants concernés (incitation donc au dialogue et à l'écoute) via un [message clair](#),
- si échec de cette tentative : une conciliation avec la présence supplémentaire d'un adulte,
- si nouvel échec ou si l'enseignant le juge nécessaire : une **explication écrite**, par les enfants concernés, de l'incident sur un cahier d'événements avec : *date, nom de l'enfant, sa version du fait, l'avis du maître, la réparation ou (et) sanction de l'infraction*. Cet écrit peut aussi prendre la forme d'un compte-rendu à faire signer (ce que j'ai fait contre le règlement, pourquoi c'est gênant ou dangereux pour la classe, ce que je dois faire pour m'améliorer), avec la possibilité de convoquer la famille au bout de trois compte-rendus. Ce cahier pourra être lu en conseil de classe mais aussi lors des conseils de maîtres. Exemple de [fiche d'incident](#) (Ecole des Vennes) ou [billet de réflexion](#).

L'application de la sanction est décidée par l'enseignant sachant que les enfants ont été préalablement mis au courant de la sanction qu'ils encouraient en cas de non respect de tel ou tel article du règlement. Une **échelle d'infractions** et de **sanctions** pourrait être élaborée. L'échelle de sanctions représente la **sanction maximum** que l'on peut encourir pour une infraction donnée. L'enfant doit en avoir connaissance ("On risque de lorsque l'on commet ce type d'infraction"). Ce fonctionnement doit aussi permettre une **harmonisation des sanctions et réactions de l'équipe enseignante** face à une infraction.

Pour certains enfants dont le comportement est difficile, un tableau de leur [comportement jour après jour](#) peut leur permettre de visualiser leur progression. Il peut aussi être utile lorsque l'on rencontre la famille. Il est complété par un codage de 3 ou 4 couleurs ou lettres.

Certaines années, la mise en place d'un bilan de comportement remis aux parents tous les 15 jours peut s'avérer nécessaire. Voir le document [Mon comportement à l'école](#).

Les messages clairs

Avec les messages clairs, on part du principe qu'il vaut mieux s'attacher aux solutions possibles d'un conflit plutôt qu'aux raisons qui en sont la cause. En cas de conflit entre deux enfants, celui qui se reconnaît comme victime va s'adresser à l'autre pour lui signifier : « Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir t je te fais un message clair. »

Il explique ce qui s'est passé et les émotions qu'il a ressenties, ensuite il demande : « Est-ce que tu as compris ? » et par là même si l'autre est d'accord pour ne plus recommencer. En cas de refus ou si celui à qui on a fait le message clair n'écoute pas ou rigole ou met de la mauvaise volonté, le conflit sera évoqué lors d'une réunion, mais le fait de parler ainsi suffit souvent à désamorcer la querelle.

Dans certains cas, des enfants peuvent être sollicités comme médiateurs pour aider par exemple deux « enfants » à se faire un message clair.

Les métiers ou responsabilités au service de la classe

Certains métiers à plus grande responsabilité, sont réservés à des enfants étant titulaires du permis vert.

L'organisation et la gestion de ces métiers est redéfinie par les élèves, tous les ans * (tableau avec cartes, ronde des services, ajouts ou suppressions de métiers...).

Chaque enfant doit avoir le souci de former et d'accompagner son remplaçant.

Quelques exemples de [métiers](#) :

- **METIERS** : gère le tableau des métiers. Inscris les élèves en fonction de leur envie et de leur permis. Les changements se font toutes 3 semaines (permis vert),

- **CONTROLEUR** : contrôle que les métiers sont assumés (permis vert),
 - **SERVICE** : distribue et récupère les feuilles, les cahiers et le matériel,
 - **RANG** : se met en début du rang pour le diriger en toute sécurité (permis vert),
 - **CARTABLES** : contrôle le rangement des cartables,
 - **FACTEUR** : relève et distribue le courrier,
 - **PHOTOCOPIEUR** : fait les photocopies, forme d'autres enfants à utiliser la photocopieuse et leur fait passer le [brevet](#),
 - **BCD** : range la bibliothèque tous les soirs, aide un camarade à choisir ou emprunter un livre,
 - **FICHIER** : distribue et range les fichiers,
 - **INFORMATIQUE** : allume les ordinateurs le matin et les éteint le soir, aide les enfants qui ont des problèmes, fait passer des brevets
 - **AFFICHES** : met l'affiche qui correspond au lieu, à l'activité où se rend la classe (piscine, terrain de sport...). Affiche les dessins et productions de la classe.
 - **CANTINE** : téléphone pour annuler un repas.
 - **RANGEMENT** : vérifie le rangement de la classe et contacte les différents responsables pour y remédier.
 - **COUR** : vérifie l'utilisation correcte des jeux de la cour et de leur rangement. Contrôle que le matériel et le grillage de la cour ne sont pas dégradés.
 - **TABLEAU** : efface et nettoie le tableau.
 - **PORTIER** : ouvre les portes et rideaux le matin et les ferme le soir.
 - **DEVOIRS** : note les devoirs au tableau.
 - **DATE** : note la date au tableau.
 - **JOURNALISTE** : rédige les articles pour le cahier de vie, recherche et imprime un article sur Internet en vue de le présenter aux autres.
 - **METEO** : relève tous les matins les températures maxi et mini.
- * Il est tout à fait possible que les enfants décident de ne pas mettre en place les métiers et que chacun participe de façon volontaire et spontanée. Cette année, ils ont choisi qu'à tour de rôle, quatre enfants auraient l'ensemble des responsabilités, libre à eux de se les répartir.

Le marché des connaissances

Le marché des connaissances est un lieu d'échanges de savoirs où chacun peut offrir ses connaissances à ceux qui le demandent et, dans le même temps, chercher à en acquérir de nouvelles.

Les enfants sont tour à tour **receveurs** (ils vont apprendre des connaissances) et **passeurs** (ils vont apprendre aux autres une connaissance).

Un marché est organisé dans l'école chaque semaine précédant les vacances. Des marchés avec les écoles du canton sont en projet.

« Personne ne sait tout, tout le monde sait quelque chose »

« Si tu ne sais pas demande, mais si tu sais partage »

« Un savoir reste entier même s'il est partagé »

[Exemple de marché des connaissances à Boz](#)

[Charte des Marchés des Connaissances et mise en place](#)

Les coups de pouce

Un tableau « [Coups de pouce](#) » permet à l'enfant de déposer ses demandes et offres d'aide.

Les passeports d'entraide

Chaque enfant a un passeport qu'il dépose sur la table de la personne à qui il demande de l'aide, que ce soit au maître ou à un copain. Ce système permet de différer la demande et de ne pas déranger la personne sollicitée si elle n'est pas disponible.

Les rencontres Inter-école

Voyage lecture

En début d'année, une liste de livres à lire est sélectionnée pour un groupement de classes.

Chaque classe prépare des jeux et activités autour des livres du voyage lecture en vue d'une rencontre en fin d'année

Différents types d'ateliers peuvent être organisés :

Questions pour un lecteur

Deux équipes s'affrontent. Un joueur de chaque équipe tente de répondre le plus rapidement à une question posée par l'adulte.

PJEV (Petits Jeux En Vrac)

Mots mêlés, charades, puzzles, rébus, memory, dominos (associer image, résumé, extrait), devinettes, enregistrements de passages de livres, jeu électrique de questions-réponses, retrouver de quel livre est extraite une illustration, titres codés (lettre + 1, verlan, anagramme...) ...

Jeux de société

Jeu de 7 familles, labyrinthe ou jeu de l'oie (charades, rébus, messages codés, questions, imiter un personnage ou une scène, reconnaître une illustration...), taboo, photo-mystère...

Jeux collectifs

Qui est-ce ?, Dessinez c'est gagner (dessiner un personnage, un objet, un lieu, une action, cases défis...), Qui est qui ?...

Jeux d'expression

Productions en arts plastiques, jeux d'improvisation...

Spectacles

Sketchs, marionnettes, projection de diapos, chants....

Rencontres sportives

Des rencontres sportives sont organisées ponctuellement avec des écoles du secteur.

Les récréations aménagées

Les enfants qui le souhaitent, ont la possibilité durant les récréations de :

- proposer et organiser des activités dans la classe, dans la BCD ou dans la cour,
- travailler sur les ordinateurs,
- lire en BCD,
- finir un travail,
- préparer une pièce de théâtre, jouer de la musique...

Ateliers décloisonnés et échanges de services

Ces ateliers permettent à l'enfant de transposer les attitudes et le comportement de la classe à l'ensemble de l'école avec d'autres adultes et d'autres enfants. L'enfant peut aussi bénéficier d'une autre image de lui.

Un échange de services est mis en place, certaines années ou périodes, deux fois par semaine avec la classe de CM1, en histoire/géographie et sciences/technologie/arts plastiques.

Activités rituelles, quotidiennes de 8 h 50 à 9 h 20 ou fin de journée

En fonction des projets en cours ou de l'humeur du jour, une ou plusieurs activités rituelles sont proposées aux enfants : quoi de neuf - poésie/lecture offerte - atelier écriture - phrase dictée - lecture silencieuse – projets – blog de l'école - flash (rapide contrôle d'une leçon ou règle à apprendre)

Quoi de neuf

Incitation à l'écriture

- Texte libre : L'enfant, auteur de textes libres, revendique plus ou moins consciemment : le droit à l'expression, l'envie de communiquer, le plaisir de dire et de se dire, l'ambition d'être lu et apprécié. Le texte libre n'est pas une production inerte que l'on se dépêche de ranger dans un dossier. C'est une œuvre qui peut être lue en classe, offerte, envoyée aux correspondants, diffusée sur le site Internet de l'école, dans le journal ou le cahier de vie... Le Quoi de neuf peut aussi être une source riche d'inspiration.

Démarche :

- phase d'écriture (1^{er} jet)
- lecture à voix haute de sa production (remarques des camarades sur le sens, la construction des phrases, les répétitions...),
- toilettage orthographique par le maître (consignation sur une liste ou dans le logiciel « Je lis puis j'écris », des mots mal orthographiés en vue de la dictée à 2 une fois par semaine ou du passage sur le logiciel),
- phase de réécriture (2^{ème} jet)
- vérification du maître,
- mise au propre et illustration (saisie éventuelle sur informatique) lors du moment de TP (travail personnel).
- Lecture offerte à la classe.

Ces textes libres peuvent parfois donner lieu à un travail collectif de réécriture.

- Question du jour : sur ¼ de A4 : une question à répondre (Qu'avez-vous pensé de ...?)
- Dictée de phrases puis correction commentée au tableau (chaque enfant fait part de difficultés rencontrées).
- Dictée de mots à 2 (liste de mots invariables ou de mots personnels)
- Inventions de phrases avec une consigne d'écriture donnée d'orthographe, de conjugaison, de grammaire (temps, homonyme, type, forme de la phrase...).
- Créations poétiques
- Ecriture collective

Incitation à la lecture

- Mise en place d'un moment de **lecture offerte** par le maître puis petit à petit par les élèves. Echanges autour des livres lus.

Guide de présentation d'un livre

- Lecture d'inférences
- Une semaine, un livre : prendre l'habitude de lire régulièrement des livres et de façon « presque autonome »
- Croqueurs de livres : une trentaine de livres est disponible en fond de classe. Les enfants ont comme mission d'en lire au moins 4-5 par période et de faire une activité au choix pour vérifier leur bonne compréhension. Ces livres sont changés deux fois dans l'année. Les élèves ayant atteint le contrat minimum sont alors libres d'emprunter d'autres livres en BCD, de les présenter à la classe... Ils ne sont alors plus contraints de

faire une activité suite à leur lecture, l'idée des « croqueurs de livres » étant d'accompagner les enfants peu habitués à la lecture de romans et de vérifier leur compréhension.

- Moment de **lecture silencieuse** où chacun est libre de s'installer où il le désire : en classe, dans le couloir, en BCD... Il n'y a pas de compte à rendre à l'enseignant, ni de questionnaire à la clef. De temps en temps, des échanges ont lieu entre les enfants sur ces livres, chacun peut faire la « promotion du sien » afin de donner aux autres l'envie de le lire.
- Dans une boîte, se trouvent une ou plusieurs séries de [petits messages](#). Chaque matin, un élève tire un papier et lis son contenu. Le message peut être collé sur un petit cahier laissé en fond de classe. Différentes rubriques possibles : citations, proverbes, maximes, énigmes, charades, expressions françaises dont il faut trouver la signification et l'origine, petits bonheurs, petits malheurs (à compléter en production d'écrits), mots cousins: 2-3 mots ont été mis ensemble. Pour quelle raison ? (homonymes, synonymes, antonymes, paronymes, thème...), le sens de préfixes / suffixes, blagues, les bonjours, le saviez-vous ?, les virelangues, retrouver un mot à partir de sa définition...

Chant

C'est une façon de commencer ensemble la journée de façon agréable. Cette activité peut être remplacée par un moment de relaxation, d'éveil musculaire, un exercice collectif de rythme...

Le bilan en fin de journée

Le soir, durant 10 minutes, nous faisons un bilan de la journée. Ce moment permet à chacun de faire le point sur ses apprentissages (compris - non compris - à revoir...) et sur le climat de la classe. C'est aussi durant ce temps que les journalistes lisent leur article pour le [cahier de vie](#), que l'on prépare son cartable, que l'on complète son plan de travail...

Le bilan peut prendre différentes formes : « ça va /ça ne va pas », « bilan météo » (main ouverte et doigt écartés -> grand beau temps – point fermé -> temps à l'orage...)

Il est également possible de poser une question au groupe classe (j'ai travaillé de mon mieux, j'ai passé une bonne journée...) et chaque enfant répond à l'aide d'une croix ou d'un codage de couleur (ex : vert/orange/rouge) au tableau. On peut ainsi avoir une vue globale de l'état de la classe.

Les évaluations

« **Nul ne peut être juge et partie** ». L'entraîneur ne note pas ses joueurs, la sanction, c'est le match ! (Bernard Defrance).

Mon rôle d'enseignant n'est pas de sélectionner les enfants mais de leur permettre à tous de réussir. Il n'est pas non plus de mettre les enfants en compétition entre eux mais plutôt de les placer dans un contexte de coopération, d'entraide.

Afin de ne pas fausser la relation pédagogique, je distingue deux types d'évaluation :

- **l'évaluation régulatrice**, utile aux apprentissages : brevets, grilles de relecture, auto-évaluation. Pas de notation ni de classement des enfants mais 4 repères (A : acquis, B : à renforcer, C : en cours d'acquisition et D : non acquis),
- **l'évaluation normative**, qui mesure et sanctionne un niveau. Contrôles trimestriels ou bi-annuels préparés et corrigés par un collègue (ma femme, c'est pratique ;) ou copies anonymes.

Tous les enfants sont capables mais pas tous au même moment. Il faut donc être patient, encourager, valoriser, ne pas s'acharner et ne pas sanctionner, au risque que l'enfant se forge une identité négative de lui-même (effet Pygmalion).

En tout début d'année, je demande aux enfants d'écrire un texte avec comme simple consigne de glisser dans leur écrit trois mots donnés.

Exemple : « Ecris une histoire avec les mots : chien - baguette magique et arbre ».

Cette évaluation diagnostique me permet, après un classement des erreurs, de définir des priorités et pistes de travail pour chaque enfant.

La même consigne est redonnée en fin d'année afin de percevoir les évolutions.

[Code d'évaluation](#)

[Bilan par période](#)

[Livret d'évaluation](#) (ancienne version)

[Evaluation Tenue des classeurs](#)

[Evaluation Tenue des cahiers](#)

[Evaluation ERA](#)

[Bilan des compétences à retravailler](#)

A la recherche d'un livret de suivi

Le [livret de suivi / évaluation](#) que j'utilise actuellement ne me satisfait plus.

En voici sommairement les raisons :

- Je suis fatigué de mettre des croix dans un livret qui n'est jamais ouvert par la suite. Ce type de livret demande beaucoup d'énergie pour finalement finir dans un placard !
- Les parents d'élèves ne ressentent pas le besoin d'identifier l'ensemble de compétences acquises ou non par leur enfant,
- Concernant les enfants, seules les compétences précisées en haut de chaque évaluation leur sont parlantes car un exercice leur correspond. Or, lorsque celles-ci sont regroupées dans le livret, cela devient illisible.

Par ailleurs, dans ce livret, la même compétence peut-être évaluée jusqu'à 9 fois (3 fois par an sur 3 ans) alors que les critères d'évaluation évoluent au fil des années (différents en CE2 qu'en CM2 !). Cela, les parents ont un peu de mal à le comprendre et pensent que leur enfant régresse alors que ce sont les exigences qui changent.

- Le fait que toutes les compétences apparaissent dans le livret, culpabilise les enseignants qui se sentent obligés de renseigner le maximum de compétences par période de peur que l'on croit qu'ils n'ont rien fait/évalué.

Le seul intérêt que je vois dans ce type de livret c'est qu'il m'a permis de mieux cibler et faire identifier à mes élèves les compétences évaluées.

A quoi et à qui sert ce livret ? Si c'est uniquement à l'enseignant, quelles traces plus lisibles peut-on présenter aux enfants et à leurs familles ?

Un relevé détaillé des compétences acquises et non acquises n'est finalement utile que dans le cas d'enfants en grande difficulté pour lequel une prolongation de cycle ou une orientation semblerait nécessaire.

Je recherche un nouvel outil présentant les caractéristiques suivantes :

- un système simple à remplir pour l'enseignant,
- un livret compréhensible pour l'enfant, qu'il pourrait investir lui-même, afin de prendre conscience de ses acquisitions à son niveau....
- un livret répondant aux attentes des parents.

Le tout bien sûr sans évaluation chiffrée !

Cet outil doit rester simple d'utilisation car l'on connaît tous les limites de l'évaluation : la réussite ou non d'un exercice n'est pas une garantie de la véritable acquisition de la compétence.

Par ailleurs, il semble plus pertinent de consacrer davantage de temps à échanger oralement avec la famille et l'enfant sur ses réussites et difficultés qu'à mettre des croix, lettres ou couleurs dans des cases.

Quelques pistes :

- voir [Fiche méthodologique de choix d'un livret](#)
- extraire de la liste des compétences décrites dans les nouveaux programmes toutes celles qui sont le plus aptes à être évaluées et les reformuler pour qu'elles soient compréhensibles par les enfants et les parents. Associer à chaque compétence (pour lequel c'est possible !!) un ou plusieurs exercices d'évaluation permettant sa validation.
- évaluer en positif : faire ressortir sur les livrets uniquement ce que l'enfant sait faire, tout en lui permettant d'identifier ce qu'il lui reste encore à apprendre.

Le travail à la maison

Les devoirs écrits sont interdits depuis 1958 à l'école primaire. Leur efficacité est de plus très contestable : les devoirs ne servent qu'aux élèves qui ont déjà compris le travail effectué et qui n'en n'auraient donc pas besoin. De plus, il existe une forte inégalité dans le suivi et l'aide qui peut leur être apportée à la maison. De ce fait, le travail systématique à la maison rate sa cible.

Le travail à la maison doit être utile et viser un objectif d'apprentissage. Il n'est pas là pour occuper les enfants et n'est pas un objectif en soi.

Les devoirs peuvent permettre à la famille de suivre le travail de l'enfant.

Exemples de devoirs donnés :

- corriger et compléter son plan de travail ou un exercice,
- finir un travail (facultatif),
- synthèse, leçon à apprendre,
- lecture quotidienne (voix basse et voix haute),
- ranger ses classeurs,
- apprendre ses mots (mots invariables, révisions de sons, mots des textes libres),
- écrire un texte libre que l'on pourra présenter à la classe le lendemain.

Les devoirs sont en général donnés à l'avance, c'est aux enfants de s'organiser.

Voir document pour les parents « [Le travail à la maison](#) »

Travail personnel et plan de travail

Depuis 2-3 ans, les plans de travail sont abandonnés car ce fonctionnement était source d'inquiétude pour les parents. La mise en place d'ateliers n'offre pas les mêmes intérêts pédagogiques mais permet tout de même des temps de travail en autonomie et correspondent davantage aux attentes des parents comme des enfants.

Voici malgré tout la réflexion et l'expérimentation menées autour du travail personnel et des plans de travail.

J'ai été assez long à mettre en place dans ma classe des plans de travail car j'y voyais **trois inconvénients majeurs** :

- il est difficile d'y intégrer des situations complexes (en opposition à des exercices où les consignes ne visent qu'une compétence),
- l'individualisation du travail et le respect du rythme de travail présente le risque d'enfermer l'enfant sur ses difficultés et de le couper de la dynamique du groupe ou d'élèves gourmands en savoirs,
- le découpage des savoirs en compétences précises et détaillées que l'on travaille, que l'on évalue, la programmation des apprentissages... me semblent artificiels et ne prennent pas en compte toute la complexité de la construction des savoirs.

De plus, j'étais confronté à un paradoxe : j'avais le souci de permettre à chaque enfant de travailler à son rythme, en fonction de ses acquisitions... mais aussi le désir d'aborder l'ensemble des savoirs définis dans les programmes avec chacun de mes élèves, tout en sachant pertinemment que certains enfants ne semblaient (restons

prudent) pas prêts à tous les acquérir. Je ne peux pas me permettre de laisser à certains accumuler du retard (faire en février ce que certains ont fait en décembre...). Je le ferais certainement si j'avais une classe unique ou un cycle entier car l'enfant a plus de temps pour mener à bien ses apprentissages. Cela me semble impossible avec mon niveau simple qui est en plus un CM2 (collège l'année suivante...)

Cependant, **l'organisation en plan de travail permet à l'enfant :**

- une implication plus importante dans son métier d'élève puisque c'est lui qui est demandeur, qui s'organise, qui se corrige, qui s'évalue... Ce n'est plus le maître qui impose à tous la même tâche.
- de faire place au désir d'apprendre qui est en chacun de nous (libre choix dans l'organisation).
- de travailler à son rythme, tout en cherchant à l'améliorer.
- d'apprendre à organiser son travail, ses projets, ses « envies », ses « besoins ».
- d'apprendre à découvrir de nouveaux apprentissages seul, grâce à ses pairs et grâce aux adultes.
- d'apprendre à cerner, à comprendre ses difficultés, ses « besoins »...puis à les affronter, à les travailler.
- d'utiliser le matériel à des moments différents (informatique, livres, fichiers...)

et permet à l'enseignant :

- de mieux gérer les différences de niveaux et de vitesses de travail entre les enfants,
- de personnaliser les aides à apporter,
- de limiter les phases magistrales collectives souvent peut rentables (temps passé par rapport au nombre d'élèves susceptibles d'en tirer profit) et capacités d'écoutes limitées,
- de limiter les corrections différées dans le temps qui ne sont pas toujours pertinentes et lourdes à gérer (travail de correction de l'élève puis retour au maître...),
- de proposer une organisation motivante pour les enfants,
- de rendre possible la mise en place de projets personnels, d'activités autonomes, d'ateliers, d'activités d'écriture, de tutorat...

Solutions adoptées :

Je propose certaines années un plan de travail hebdomadaire. Je distingue trois temps de travail différents :

- les moments collectifs : c'est un temps de recherche, de synthèse et de bilan sur des notions ou des situations complexes. C'est aussi une phase d'entraînement et d'apprentissage essentielle puisqu'elle se déroule principalement à l'oral et est soumise aux interactions du groupe. Elle permet enfin, de créer un référentiel commun à tous, une culture de classe. Des moments collectifs peuvent être demandés par les élèves suivant les difficultés qu'ils rencontrent.
- les moments de travail individuel : c'est un temps de travail intégrant d'une part des activités communes à tous et d'autre part des activités individuelles. Une partie de ce qu'il y a à faire sur le plan est indiquée par l'enseignant. L'autre partie est choisie par l'élève parmi une liste d'activités possibles, en fonction de ses besoins (remédiation à une difficulté,...) ou de son désir d'apprendre.
- les coups de pouce.

Si un enfant se montre incapable de suivre le rythme commun, un plan de travail complètement personnalisé peut être mis en place.

L'organisation en plan de travail demande un temps d'adaptation pour les enfants. Des activités collectives d'ordre **méthodologique** peuvent les aider : Comment préparer une lecture à voix haute ? Comment apprendre ses tables de multiplications, s'entraîner à la recherche de mots dans le dictionnaire ? Comment utiliser un classeur d'exercices et son auto-corrrection ? Comment apprendre des mots ?...

A l'issue du plan de travail de la semaine, je demande aux enfants de faire le point sur ce qu'ils ont appris en classe ces derniers jours et de lister les compétences qu'ils n'ont pas acquises (leçons ou exercices non compris) et qu'ils souhaitent retravailler.

Ils peuvent s'aider de cette fiche « [Bilan des compétences](#) ». Celle-ci leur permet de rechercher qui peut l'aider (le maître, un camarade,...) et comment (apprendre la leçon, revoir les exercices faits, faire de nouveaux exercices...).

L'enfant intégrera alors dans le prochain plan des activités autonomes répondant à ses besoins, demandera un « Coup de pouce » ou encore se servira de son « Passeport d'entraide ».

Rôles du maître pendant que les enfants travaillent de façon autonome :

- J'aide certains à organiser leur travail (choix des activités du plan, ...),
- Je corrige et aide si nécessaire à l'auto-correction,
- Je tente de cerner les difficultés rencontrées par chaque enfant et de trouver des moyens de les résoudre,
- Je pointe les progrès, les évolutions...

Un premier bilan de cette organisation en plan de travail :

Le plan fonctionne très bien pour une bonne moitié des élèves de la classe : les plus autonomes et ceux qui n'ont pas de difficultés importantes. Avec eux, le plan est réalisé complètement : les "activités communes" sont faites et corrigées et ils ont le temps de mener des "activités individuelles et projets".

Les autres élèves qui rencontrent des difficultés ou qui travaillent plus lentement n'arrivent pas à boucler leur plan. Parmi ces élèves, on trouve :

- des enfants qui privilégient les "activités individuelles et projets" plus ludiques et motivantes, au détriment des activités communes.
- des enfants qui choisissent de consacrer tout leur temps sur les "activités communes" et ne peuvent jamais mener de projets ou d'activités autonomes,
- des enfants qui ne sont pas motivés par ce qui se fait en classe. Ceux-ci ont tendance à profiter des plans pour se laisser aller, s'amuser.

Alors que faire pour ces élèves ? Leur donner plus de temps ? Reporter le travail non fait à la semaine d'après ? Alléger leur travail ? (mes derniers essais dans ce sens tendent à montrer que l'enfant n'arrive pas mieux à finir son plan s'il a moins de choses à faire car il adapte plus ou moins inconsciemment son rythme de travail).

Il m'est difficile de faire la distinction entre :

- celui qui travaille véritablement lentement et qui aurait simplement besoin d'un peu plus de temps ou de moins de travail pour boucler ses plans,
- celui qui n'est pas motivé pour travailler et qui aurait besoin d'une présence de l'adulte pour l'encourager et le guider dans son travail (gestion du temps, organisation du travail, choix des activités...),
- celui qui a accumulé trop de lacunes et pour qui le travail demandé devient de plus en plus incompréhensible.

Je continue donc de rechercher des solutions. Par exemple, pour deux ou trois semaines, seule une dizaine d'élèves (ceux pour qui les plans ne posent pas de problème) ont été en plan de travail. Les autres ont travaillé avec moi de manière plus traditionnelle*.

***Mes objectifs :**

- tenter de repérer et de faire identifier à chaque élève les raisons qui font qu'il n'arrive pas à finir ou faire correctement ses plans : manque de concentration, problèmes d'organisation, manque d'autonomie, lenteur, difficultés... et voir comment il est possible d'y remédier.

- "vexer" les moins motivés et les encourager à s'appliquer, à travailler plus vite... et à passer dans le camp des élèves qui travaillent en plan.

Nous avons des permis de libre circulation qui sont mis en place en fonction de l'autonomie et du respect des règles de vie dans l'école. On pourrait de la même manière imaginer aussi un permis de libre travail...

Une meilleure connaissance du fonctionnement de chaque enfant me permettra peut-être d'adapter le plan de travail à son profil...

Les plans de travail mis en place proposent trois niveaux d'autonomie. C'est le maître qui en fonction du travail réalisé et des difficultés rencontrées par l'enfant lui affecte un niveau.

Je travaille :

sous la tutelle du maître : *le maître te guide dans l'enchaînement de tes activités.*

avec l'accompagnement de : *un élève travaillant en autonomie t'aide à gérer ton plan.*

en autonomie. J'accompagne

Observation réfléchie de la langue

Extrait des programmes 2002 (<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs1/default.htm>) :

« L'observation réfléchie de la langue française conduit les élèves à examiner des productions écrites comme des objets qu'on peut décrire, et dont on peut définir les caractéristiques. Ils comparent des éléments linguistiques divers (textes, phrases, mots, sons, graphies...) pour en dégager de façon précise les ressemblances et les différences. À cet égard, l'observation réfléchie de la langue française doit être un moment de découverte visant à développer la curiosité des élèves et leur maîtrise du langage, et non une série d'exercices répétitifs mettant en place des savoirs approximatifs et l'usage prématuré d'une terminologie inutilement complexe. »

Grammaire Conjugaison

En attendant d'être capable de mener avec les enfants des activités d'observation réfléchie de la langue à partir de leurs propres productions ou de textes issus de la littérature, j'utilise l'outil « [Travailler autrement en grammaire](#) ». (CDDP de la Marne).

Le principe

Avec cet outil, les enfants apprennent les éléments de la grammaire inscrits dans les programmes, de manière implicite, en manipulant la langue, lors de nombreuses séquences au cours desquelles ils transforment des textes en changeant le temps ou les personnes.

Il n'y a pas de leçons de grammaire proprement dites mais des moments de synthèses au cours desquels le groupe classe fait le point sur les éléments abordés implicitement lors des transformations de textes et collectés dans le cahier de grammaire.

Il ne s'agit pas de savoir parler de la langue, de la décrire, mais de comprendre son fonctionnement avant d'en nommer les divers éléments.

La découverte de la notion grammaticale précède sa dénomination.

La grammaire devient un outil pour la production écrite de textes puisque les connaissances grammaticales sont intériorisées lors de la transformation de textes. Ces multiples transpositions favorisent la découverte du fonctionnement interne des textes et de leur cohérence et en permettent le réinvestissement.

Quand une notion a été acquise implicitement, suite à différentes collectes et observations, une synthèse permet de l'explicitier. Les phrases collectées collectivement sont relues.

Un travail de relecture de la page correspondante du guide de grammaire-conjugaison est également mené. Celui-ci est un outil de référence pour écrire et se corriger.

Matériel utilisé :

- un guide de grammaire-conjugaison contenant des collectes et synthèses,
- un cahier d'essais pour les recherches personnelles,
- 20 fiches de collectes collective (C1. Le présent de l'indicatif - C2. Le passé composé de l'indicatif - C3. Le futur de l'indicatif - C4. L'imparfait de l'indicatif - C5. Le passé simple de l'indicatif - C6. Le présent du conditionnel - C7. Le présent du subjonctif - C8. L'impératif présent de l'indicatif - P1. Les phrases interrogatives - P2. Les phrases exclamatives - P3. Les phrases à la forme négative et affirmative - P4. Les phrases complexes - F1. Les compléments circonstanciels - F2. Le groupe verbal avec le verbe seul - F3. Le groupe verbal avec complément d'objet direct - F4. Le groupe verbal avec un attribut - F5. Le groupe verbal avec un complément essentiel indirect - GN1. Les groupes nominaux simples - GN2. Les groupes nominaux avec complément du nom - GN3. Les groupes nominaux avec proposition subordonnée relative). Quatre couleurs de fiches peuvent être utilisées pour distinguer les collectes : de conjugaison – de phrases – des fonctions de la phrase – des groupes nominaux.
- un classeur pour les exercices et la production de textes.
- des ordinateurs pour la mise en page des productions de textes en vue d'un affichage ou d'une diffusion (liste de discussion, site de l'école, journal...).

1^{ère} étape

Travail individuel :

- Découverte du texte : lecture silencieuse, recherche de mots dans le dictionnaire, prise d'indices (auteur et titre du texte, nombre de paragraphes, ponctuation, articulateurs, progression des idées...).

Travail collectif :

- Echanges sur le vocabulaire, la prise d'indices, première lecture à voix haute, vérification de la compréhension de l'histoire, échanges sur le sens et sur les impressions, transpositions orales (reprises sur plusieurs jours si c'est nécessaire).

Je peux aussi, à d'autres moments de la journée, proposer la lecture d'un autre passage du livre dont est extrait le texte, mener d'autres activités de littérature à partir de ce livre ou tout simplement en permettre la lecture plaisir.

Travail individuel :

- Relecture des transpositions effectuées oralement (texte de base et transpositions remises à l'enfant sur une feuille) et coloriage de tous les changements qu'ils repèrent (observation visuelle).
- Relevé des 5 mots ou expressions du texte à apprendre pour la fin de semaine.
- Production d'un texte reprenant la structure du texte étudié*. [Exemples](#).
- Texte libre*.

* Voir fonctionnement des « [moments d'écriture](#) ».

2^{ème} étape

Travail collectif :

- Synthèse des changements observés dans les textes transposés. Différents changements possibles : terminaisons des verbes, articulateurs, substituts...
- Repérage des difficultés orthographiques (homonymes grammaticaux, accords...)
- Phase des collectes : elle sert à noter et à ranger les éléments nécessaires aux synthèses. Chaque élève note sur son cahier de brouillon une phrase ou une expression qu'il souhaite inscrire dans le cahier de collecte. Il indique aussi dans quelle rubrique il souhaite l'écrire. Le travail de recherche dure un quart d'heure. Chaque enfant choisit alors parmi ses découvertes celle qu'il va communiquer à la classe. Il indique pourquoi la phrase choisie doit être inscrite dans la rubrique* qu'il a désignée. Le débat s'engage alors avec le groupe qui donne son accord ou pas ou qui propose de mettre la phrase dans une autre rubrique. Si la proposition est acceptée, l'élève responsable** de la rubrique, recopie la phrase ou l'expression sur la feuille des collectes collectives. Si des collectes essentielles ont été oubliées, je

relance la discussion pour les amener à découvrir quelque chose qu'ils n'auraient pas remarqué.

* Les rubriques ont été construites au fur et à mesure des collectes et cela depuis le CE1 :

C1. Le présent de l'indicatif - C2. Le passé composé de l'indicatif - C3. Le futur de l'indicatif - C4. L'imparfait de l'indicatif - C5. Le passé simple de l'indicatif - C6. Le présent du conditionnel - C7. Le présent du subjonctif - C8. L'impératif présent de l'indicatif - P1. Les phrases interrogatives - P2. Les phrases exclamatives - P3. Les phrases à la forme négative et affirmative - P4. Les phrases complexes - F1. Les compléments circonstanciels - F2. Le groupe verbal avec le verbe seul - F3. Le groupe verbal avec complément d'objet direct - F4. Le groupe verbal avec un attribut - F5. Le groupe verbal avec un complément essentiel indirect - GN1. Les groupes nominaux simples - GN2. Les groupes nominaux avec complément du nom - GN3. Les groupes nominaux avec proposition subordonnée relative)

** Chaque enfant est responsable d'une rubrique sur un temps donné (une séance, une semaine...) puis les responsables changent.

Travail individuel : ce temps est inclus dans [le plan de travail](#).

- Exercices de la fiche que j'ai sélectionnés. (souvent du même type de ceux réalisés collectivement). Chacun se lance dans le travail écrit. L'enseignant se tient à son bureau pour être disponible à toute demande d'éclaircissement et pour corriger les exercices au fur et à mesure de leur réalisation. Cela permet de pointer les difficultés de chacun et d'effectuer une remédiation personnalisée.
- Production d'un texte reprenant la structure du texte étudié.
- Texte libre.

3^{ème} étape

Travail individuel :

- Exercices de la fiche.
- Production d'un texte reprenant la structure du texte étudié.
- Texte libre.

Travail collectif :

- Si les mêmes erreurs dans les exercices se répètent pour plusieurs enfants, un moment de correction et de synthèse collective pour échanger sur la difficulté rencontrée peut être mis en place.
- Exercices sur le texte - les phrases et les fonctions dans la phrase – les mots et leur nature.

4^{ème} étape

Travail individuel :

- Suite et fin des exercices individuels.

Travail collectif :

- Dictée de phrases du texte et des mots qui étaient à apprendre, transposition de phrases.
- ou
- Transposition écrite du texte.

J'utilise également les tables de [conjugaison](#) de Bruce.

Orthographe

Quelques principes :

- Le code orthographique est général, mais l'orthographe est intime. Chaque enfant fait ses propres « fautes ». S'il fait la même qu'un autre enfant, il n'est pas sûr que ce soit pour les mêmes raisons. Il est donc nécessaire de mettre en place des outils **personnalisés**.
- Le code orthographique n'est qu'une convention, pas toujours logique ni explicable. Il faut donc privilégier ***l'imprégnation*** (séances courtes et fréquentes).

- Pour faire la chasse aux fautes, il faut qu'il y ait de grands espaces d'écriture : on ne chasse pas dans les réserves !

Voir [Michel Barrios, in " Le Nouvel Educateur " n° 67, mars 95](#)

- S'intéresser prioritairement au cheminement orthographique des enfants plutôt qu'à leurs erreurs « Comment tu t'y es pris pour écrire ainsi ? » (question posée qu'il y ait ou non erreur dans un mot, une terminaison, un accord...).

Différents types d'activités :

Les brevets : [Grille de relevés](#)

(voir la page <http://instits.org/?page=outils> pour le téléchargement).

En fonction des besoins ressentis par l'enfant ou encore à la demande du maître, chaque élève travaille des brevets lors de moments de travail personnel.

Intégrer le nouveau fonctionnement en lien avec le cahier de vie et la [fiche d'apprentissage de mots](#).

Un [Guide d'orthographe](#) et des [exercices d'entraînement](#) (série A et B ou les exercices du livre) les aident à préparer au mieux ces brevets. Les exercices sont [autocorrectifs](#).

Une fois par mois, les élèves passent un [test](#) ou évaluation diagnostique (8 sur l'année) qui leur permet de savoir où ils en sont et les guide dans le choix des brevets à travailler. Ce sont les brevets du dernier test qui sont à travailler en priorité. Chaque test pourra être repassé plus tard en vue d'améliorer ses résultats ([tests série B](#)).

Les exercices d'entraînement et [les brevets](#) sont rangés dans le classeur.

Des dictées commentées de phrases ou de textes écrits par les élèves autour des brevets d'un test peuvent être faites (tous les élèves écrivent sur leur cahier, un seul travaille au tableau puis l'on compare et discute sur les différences observées).

Une fois un brevet réussi, il va falloir que l'enfant montre qu'il est aussi capable d'appliquer la règle dans une **dictée** mais aussi et surtout dans ses **textes libres** !

Les dictées

Différents types de dictées peuvent être proposés, à partir de textes d'enfants ou d'auteurs :

- **Dictée préparée** d'un texte pour évaluer le réinvestissement des notions travaillées. Les textes sont préparés en classe.

- **Dictée dirigée**. Le maître pose des questions ou attire l'attention des élèves sur certaines difficultés.

- **Dictée coopérative dialoguée** : dictée d'un texte d'enfant. A chaque phrase dictée, chacun prend le temps de dire les difficultés qu'il a rencontrées et les autres apportent des justifications, sans donner de réponse. L'enfant corrige sa phrase au crayon à papier afin de conserver le premier jet.

- **Dictée à trous**

- [Dictées de phrases](#) faites à partir du texte qui est travaillé en grammaire ou des brevets travaillés en orthographe. Lors de la correction collective, on commente les fautes et l'on recherche les brevets qui peuvent y remédier. Certains mots ou morceaux de phrases sont copiés sur la liste à apprendre,

- [Autodictées quotidiennes](#) : elles permettent de s'entraîner à mémoriser l'orthographe de certains mots et des tournures grammaticales. Les phrases peuvent être des définitions de mots de vocabulaire essentiels du cycle 3 (Lexique des disciplines – Cycle 3 – Retz, 2005). La longueur de l'auto-dictée

- **Dictées de mots à 2** : les enfants échangent leurs cahiers et s'interrogent sur des mots ou erreurs d'orthographe.

- **Dictée flash** : le maître écrit au tableau un mot, un groupe de mots ou une phrase. Il l'efface et les enfants doivent l'écrire.

- **Dictée inventée** par un élève en fonction de contraintes données : nombre de mots, présence d'un vocabulaire spécifique.

- **Dictée auto-corrective** : l'enfant a tous les outils à sa disposition pour se corriger (guides, dictionnaires, listes de mots, dictionnaire du scrabble....)

- **Dictées par équipe de 2** (ateliers de réflexion orthographique), sous forme de défi, avec l'aide des outils (cahiers, dictionnaires, répertoires...) :

* le maître dicte une phrase, chaque équipe l'écrit,

* la 2^{ème} phrase n'est donnée que lorsqu'il n'y a plus d'erreur dans la première,

* le maître peut dire le nombre d'erreurs, souligner les erreurs, dire le type d'erreurs (cahier outil)...

L'équipe gagnante est celle qui a fait le plus de phrases en un temps donné,

- **Dictées au magnétophone** (transcrire le message oral, enregistré ou par le maître ou par un enfant),

- **Reconstitutions de texte** : le maître écrit un texte au tableau et après plusieurs lectures, il efface des mots que les enfants recopient. Les enfants peuvent à la fin, essayer de ré-écrire le texte de mémoire, lorsqu'il ne reste plus que les petits mots (le, un, des, à...).

- **Dictée sans erreur** : un texte est dicté. Les enfants ont le texte imprimé au verso. Ils peuvent quand ils ont un doute, retourner leur feuille pour rechercher le mot. Chaque mot ayant nécessité l'utilisation du texte de référence est souligné.

- **Dictées chasse aux erreurs (cacographie)** : Je propose aux élèves un texte à corriger contenant différents types d'erreurs :

* Erreur de son (le mot ne se prononce pas correctement).

Ex : *ausi à la place de aussi*

* Erreur de mot

Ex : *Kamion*

* Erreur d'accord

Ex : *Les grande fille*

* Erreur d'homophone

Ex : *voix/voie/vois/vois*

* Erreur de signe : majuscule, ponctuation et apostrophe

La copie différée

Demander aux enfants de copier sur leur cahier une poésie ou un autre texte affiché sur une feuille A4 au tableau, en faisant le moins d'allers-retours possible. Dans le cas d'une copie avec le texte sous les yeux, de nombreux enfants copient mot à mot. La copie différée a pour objectif de les inciter à prendre le plus d'informations possibles à chaque déplacement.

Variante (copie guidée) : le maître copie un texte au tableau et le fait copier aux élèves en isolant puis cachant, syllabe par syllabe, mot par mot, ou par groupes de mots. Plus la quantité de mots augmente, plus les enfants comprennent l'intérêt de mettre en mémoire l'énoncé afin de l'écrire d'un seul tenant. -> on ne recopie plus, on reconstruit la structure de la phrase puis on se vérifie au tableau.

Les mots à apprendre

Une **liste de mots** est à apprendre chaque semaine.

Au fur et à mesure des demandes de l'enfant ou des erreurs rencontrées, de nouveaux mots ou groupes de mots sont ajoutés sur sa [feuille d'apprentissage](#).

En classe, l'enfant écrit de mémoire sur une petite feuille le plus de mots possible (auto-dictée de mots). Il dépose ensuite sa petite feuille dans une "boîte des mots". En de journée, il repart à la maison avec sa feuille corrigée.

La validation des mots appris peut également se faire lors d'un moment de dictée à deux.

Une croix est ajoutée sur la fiche en face du mot s'il est juste et un rond s'il est faux.

Un mot est barré de la liste lorsqu'il a été écrit correctement 3 fois consécutives (on considère que le mot est su).

Cette liste de mots est complétée par le maître par 5 mots invariables par semaine et éventuellement par d'autres mots "rencontrés" dans la vie de classe (écrits collectifs ou individuels, textes lus, textes travaillés en grammaire...).

Quelle satisfaction pour l'élève de rayer une difficulté surmontée !

J'utilise les logiciels « J'écoute puis j'écris » et « Je lis puis j'écris » qui fonctionnent sur ce principe. Ils permettent aussi bien l'apprentissage des mots que l'évaluation de leur acquisition : <http://pragmatice.net/jecoutepuisjecris/>.

Technique de mémorisation d'un mot proposée aux enfants :

- 1- prononciation du mot,
- 2- allure du mot, remarques, ressemblances,
- 3- observation des difficultés orthographiques (graphie du son, lettre muette...),
- 4- épeler le mot,
- 5- écriture du mot sur sa feuille d'apprentissage.

Méthode de Jean le Gal pour apprendre des mots :

- Tu lis silencieusement le mot inscrit dans la première colonne.
- Tu le regardes bien et tu le lis à voix basse, en même temps.
- Tu fermes les yeux et tu essaies de voir et d'entendre le mot, dans ta tête.
- Tu ouvres les yeux et tu regardes et prononces à nouveau le mot.
- Tu caches le mot.
- Tu fermes les yeux et tu essaies de le voir dans ta tête.
- Tu ouvres les yeux et tu écris le mot dans la colonne 2, en le prononçant.
- Tu compares le mot que tu as écrit au mot modèle.
- Si c'est juste, c'est terminé ; si c'est faux, tu recommences une fois en écrivant dans la troisième colonne.

Auto dictée

- Tu relis tous les mots à apprendre aujourd'hui en les prononçant.
- Tu fermes les yeux et tu essaies de les répéter.
- Tu caches.
- Tu te les dictes.
- Tu contrôles.
- S'il y a une erreur, tu regardes et tu prononces le mot à voix basse. Tu fermes les yeux pour le voir et l'entendre dans ta tête.

Les créations de phrases :

Les enfants doivent créer des phrases à partir d'une consigne d'écriture donnée d'orthographe, de conjugaison ou de grammaire (temps, homonyme, type, forme de la phrase...)

Vocabulaire

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit.

Les activités de vocabulaire seront donc étroitement liées à des activités de lecture et d'écriture (écrire une description inverse avec mots contraires, une description avec des synonymes, changer le registre de langue...).

Au lieu de faire une séquence "synonymes", une séquence "registres de langues", une séquence "préfixes", pourquoi ne pas entrer par champ lexical, faire une séquence "mots de l'école", une séquence "sentiments" (...) et étudier, dans ces séquences, toutes les relations de forme et de sens ? Voir [Charivari](#)

Littérature (dire – lire – écrire)

Différents types d'écrits

- narratifs
- explicatifs : documents fonctionnels
- descriptifs
- conversationnels
- injonctifs
- informatifs : presse (journaux, magazines...)
- documents fonctionnels

Différents supports

- livres
- documents vidéo
- documents sonores
- documents informatique (sites, emails, encyclopédies...)

Les ateliers lecture

Les enfants tournent sur quatre types d'ateliers (voir [fiche](#))

1 - Lecture recherche

ex : Défi'doc, fichiers PEMF, recherche BTJ, énigmes Lafouine et Mickey, problèmes de logique, fichier lecture-sciences Odilon, encyclopédie sur ordinateur, utiliser le dictionnaire (fichier PEMF), recherches de mots dans le dictionnaire (mots de la même famille, synonymes...), questionnaires sur les manuels d'histoire-géographie-sciences, questionnaires Clefs de l'actualité,...

2 - Lecture compréhension, littérature

ex : Lecture de textes de la littérature de jeunesse, coin Lecture, différents types de textes avec une série de questions (écrits fonctionnels, contes,...), lecture suivie (un souterrain d'enfer, du rififi au collège + séries IEN), documentaires autour du programme de sciences, d'histoire et de géographie...

Utilisation des exercices réalisés par l'académie de [Chateauroux](#) « [Je lis, je comprends](#) ». Ces exercices permettent de travailler plusieurs stratégies repérer et interpréter les connecteurs, repérer et comprendre à quoi réfèrent les substituts, effectuer des inférences, analyser les marques morpho-syntaxiques, trouver les idées essentielles d'un texte et émettre des hypothèses sur la suite de l'histoire

3 - Technique de lecture

ex : Bien lire à l'école niveau 1 et 2 (textes puzzles, textes à trous...), logiciels d'entraînement (Lectra...),

4 - Lecture plaisir, lecture à voix haute ([fiche d'évaluation avec critères](#))

ex : préparer une lecture offerte (fiche d'évaluation à compléter), choisir un livre en BCD, activités autour de la BCD, visite d'un site Web, enregistrement audio d'histoires, de poésies, [présentation d'un article du « JDE »](#) à la classe... Lecture épistolaire d'un roman ou album, chaque enfant ayant un passage très court à préparer à la maison (les autres ne connaissent pas l'histoire et sont donc intéressés). Suite à la lecture des remarques, hypothèses sont faites sur la suite à venir...

La BCD

L'accès à la BCD se fait en autonomie, durant la classe et la récréation. Un ordinateur permet de rechercher un document et de gérer les prêts. L'emprunt est géré par le logiciel LABCD (<http://home.nordnet.fr/~jmfontaine/>). En début d'année, des [fiches-guides](#) sont proposées aux élèves pour leur apprendre à rechercher un livre.

[Règlement de la BCD](#)

Les affichages « insolites »

Différents textes, documents et journaux sont affichés dans le couloir de l'école et sur les murs des WC. C'est souvent aux toilettes que l'information passe le mieux...

La lecture silencieuse, lecture plaisir, littérature

Un ensemble de livres est sélectionné par le maître (voir [liste](#)), en début d'année (certains sont extraits de la liste de référence des œuvres de littérature pour le cycle III du Ministère). Chaque élève essaye d'en lire le maximum en vue de préparer le voyage lecture ou le défi lecture. Il est cependant tout à fait possible de lire d'autres livres en plus.

- Chaque soir, les enfants ont un livre à lire. Les parents ont comme mission de vérifier que la lecture est faite et comprise. Un tableau relève les lectures de chacun avec ses appréciations.

- Un moment en classe est consacré à cette lecture silencieuse, ou à la préparation de la carte d'identité d'un livre (voir [fiche](#)) ou encore au contrôle de lecture silencieuse sur le logiciel CLS3 (<http://perso.wanadoo.fr/jm.campaner/>).

Le cahier de littérature

Suite à la lecture d'un livre, l'enfant inscrit dans son cahier de littérature : le titre, l'auteur, la date, une ou deux phrases extraites du livre qu'il a bien aimé, un commentaire ou une appréciation sur le livre et une illustration.

Il peut également préparer des questions sur ce livre en vue d'un rallye-lecture (questions à ranger dans un classeur avec les réponses, chaque enfant peut compléter le travail d'un autre).

Les moments d'écriture

Lors de ces moments, les enfants ont le choix entre :

- écrire un texte libre (de nombreux incitateurs sont à leur disposition + projet l'écrilectoire), [jogging quotidien d'écriture](#)
- écrire un livret pour le [Comité d'édition](#),
- écrire un texte à partir d'une consigne ou d'une image,
- écrire pour correspondre (courrier ou email),
- faire des jeux d'écriture (fichiers BTJ Activités...),
- écrire pour le journal de l'école ou le site Web ou encore le cahier de vie.

Certaines années, je demande aux enfants de remplir leur fiche « [Projet d'écriture](#) » à chaque nouvelle production.

Ils sont libres de faire corriger et de retravailler leur premier jet ou de se lancer dans un autre projet d'écriture.

Le plus souvent, la correction se fait par un dialogue avec l'élève. J'évite les corrections en différé car je perds trop de temps à annoter les copies et celles-ci sont trop rarement consultées par les élèves. Ceci implique une correction rapide et en grande partie verbale (la plupart des erreurs des élèves sont corrigées par eux-mêmes une fois identifiées).

Tous les enfants étant sur des projets différents, ils n'ont pas tous besoin de se faire corriger au même moment. Ils ont aussi à leur disposition des outils nécessaires à la correction de leurs erreurs : dictionnaires, livret d'orthographe, livret de grammaire-conjugaison...

Quand la correction immédiate n'est pas possible, un code de correction simple est mis en place.

mot entouré : erreur d'orthographe d'usage (mot à recopier dans la marge, s'aider du dictionnaire)

mot souligné : erreur facile à corriger en s'aidant des outils.

mot souligné deux fois : erreur plus difficile, essaye de te corriger ou demande de l'aide.

[Aide mémoire pour relire efficacement son texte](#)

[Projet de classeur d'incitation à l'écriture](#) (document en cours de réalisation)

[Guide correction](#) (merci à Sylvain)

A chaque fois que les élèves écrivent un texte, ils ont comme consigne de bien se relire pour laisser le moins d'erreurs d'orthographe possible. Cette relecture et correction est très

difficile pour eux. Pour les aider et les guider, je leur demande de souligner au crayon à papier les mots ou passages dont ils ne sont pas sûrs. J'espère développer ainsi chez eux le fameux **doute orthographique**.

Une fois qu'ils auront pris l'habitude de souligner les mots ou passages douteux, l'étape suivante sera la mobilisation de leurs connaissances et outils pour se corriger.

Il arrive aussi que je demande de faire relire le texte à un autre enfant sur le même principe (mots ou passages suspects entourés). Il est souvent plus facile et motivant de rechercher les erreurs sur la feuille du copain que sur la sienne !

Quand les enfants ont terminé leur travail de relecture, je leur demande de compter le nombre de mots de leur texte. Ils me l'amènent à corriger, je le corrige et compte le nombre d'erreurs. A partir de là, je calcule leur pourcentage d'erreurs (nb erreurs / nb mots) x 100.

Je leur ai dit qu'il fallait absolument que leur pourcentage soit le plus faible possible et diminue progressivement par de bonnes relectures, par l'utilisation d'outils. Par complément à 100, les enfants calculent leur pourcentage de réussites (plus motivant).

A l'usage, je pense arriver à me définir des attentes sur un pourcentage d'erreurs maximum à ne pas dépasser, suivant les enfants. A priori entre 10 et 15 % pour des CM.

Je pense que ce fonctionnement va motiver les enfants à mieux se relire (pour atteindre et stabiliser des pourcentages faibles), va me permettre une vision plus claire du niveau de chacun.

Je leur ai également dit que s'ils dépassaient leur pourcentage maximum, leur texte ne pourrait pas être publié, diffusé (bon je ne sais pas si j'appliquerai cette règle qui privilégie plus la forme du texte plutôt que le fond mais c'est un petit moyen de pression pour que certains se relisent...).

La correction et la réécriture sont différenciées suivant les compétences des élèves à produire (ex : seule une partie du texte est à retravailler par l'élève en difficultés et le reste, par le maître).

Quand la phase de correction est achevée, l'enfant met son texte au propre sur le support qu'il a choisi (page Web, email, livret, texte à offrir...). Quand il a terminé, il imprime un exemplaire du texte que nous corrigeons ensemble. D'abord, nous éliminons les fautes de frappe, puis nous nous intéressons à la syntaxe et dans ces moments là nous convenons de la nécessité d'étoffer certains passages ou d'améliorer un ou des paragraphes pour une meilleure compréhension. Suivant les difficultés des enfants, la part du maître dans la correction et les demandes d'enrichissement du texte sont plus ou moins importantes.

Quand tout est aussi bien que possible, un exemplaire de la dernière version est imprimé et rangé dans le classeur à côté du premier jet écrit à la main, et des étapes intermédiaires pour permettre à l'enfant et à ses parents de mesurer le chemin parcouru.

L'enfant a la possibilité de s'inscrire sur le panneau « Présentation » (voir [Lieux de paroles](#)) pour lire aux autres sa production et recevoir leurs avis.

Le comité d'édition

L'objectif premier de ce projet est de donner du sens et du plaisir à écrire. C'est également de permettre à tous les enfants d'être publiés par une vraie maison d'édition.

Chaque semaine, les enfants produisent des histoires sur un mini-livre réalisé à partir d'une feuille de A4 ([voir notice de montage](#) + livrets d'incitation de Bruce + site <http://petitslivres.free.fr/>).

Tous les vendredi, un **Comité d'édition**, composé de 3 enfants, se réunit et choisit un manuscrit à éditer, parmi tous ceux qui sont présentés.

35 exemplaires sont tirés : 5 sont offerts à l'auteur, 5 autres sont pour les classes de CE1 et CP. Les autres peuvent être vendus au profit de la coopérative de classe. Un exemplaire est intégré à BCD de l'école.

Un même livret ne pourra pas être proposé plus de trois fois au **Comité**.

La participation au comité de lecture implique d'être confronté au goût et aux choix des autres, de devoir argumenter, de prendre une décision collective et de l'assumer auprès de ses camarades.

Le cahier de vie

Deux formules possibles :

*** Le cahier de vie de la classe**

(idée empruntée à [Claude Beaunis](#))

Il s'agit d'un cahier servant de mémoire à la classe, il regroupe tout ce qui constitue la vie de la classe.

On peut y faire figurer :

- les temps de parole et les recherches qui en découlent, individuelles ou collectives.
- les écrits d'enfants sur l'actualité de la classe et de l'extérieur.
- les traces des exposés.
- les bilans de sujets étudiés ensemble.
- des photographies, illustrations et dessins.
- des courriers envoyés et reçus...

Au début de l'année, il est tenu par le maître, puis il est pris progressivement en charge par deux élèves de la classe qui changent chaque jour : ce sont les **journalistes**. Ils notent au fur et à mesure le déroulement de la journée et lisent ce qu'ils ont écrit en fin de journée. Ils prennent aussi des photos avec l'appareil numérique de l'école.

Le compte-rendu de la journée est saisi sur informatique et rajouté au cahier de vie ainsi que sur le site Internet tous les soirs. Le cahier circule dans les familles et les parents peuvent y ajouter leurs impressions ou leurs remarques.

Je pense proposer cette année aux enfants d'avoir un cahier de vie personnel. Les enfants commenceraient à 16 h 20 leur texte et le finiraient éventuellement à la maison. Le lendemain matin, un moment serait consacré à la lecture offerte des textes produits. A partir des textes individuels, un écrit collectif pourrait être rédigé et figurer sur le cahier de vie de la classe (cahier + pages Web).

Chaque enfant aurait également la possibilité de copier son texte sur sa page personnelle. Un lien vers cette page à partir du cahier de vie pourrait être fait.

*** Le cahier de vie personnel**

Il permet à l'enfant d'écrire quotidiennement ce qu'il pense avoir appris, ce qu'il pense ne pas avoir compris, ce qu'il a fait, découvert, ressenti, aimé, pas aimé... Il crée un lien entre l'enfant, l'enseignant et les parents.

L'écrit de l'enfant ne doit surtout pas chercher à rapporter le déroulement de la journée dans son intégralité afin d'éviter ce type de texte : « Ce matin nous avons fait des mathématiques puis du français. L'après-midi nous sommes allés en sport et nous avons fait des sciences... ».

Ce cahier est aussi un support d'expression écrite. Il est utilisé par l'enseignant pour repérer et faire identifier à l'enfant les notions à retravailler en orthographe, grammaire, conjugaison pour améliorer ses futurs écrits. L'enfant aborde des structures de phrases complexes naturellement.

En fin de semaine ou lors du Quoi de neuf, chaque enfant choisi de lire à la classe un texte qu'il a écrit.

Activités autour du dictionnaire (vocabulaire)

Différentes activités de lecture-écriture-vocabulaire peuvent être menées autour de l'outil qu'est le dictionnaire.

Quelques exemples :

1 - Une personne donne un mot compliqué (le maître pour commencer). Les élèves doivent inventer et rédiger sur une fiche une définition sans regarder dans le dictionnaire. L'animateur du jeu glisse parmi les propositions la bonne définition du dictionnaire qu'il aura un peu simplifiée.

Dès que tous les joueurs ont écrit leur définition, l'animateur les ramasse et les lit à voix haute.

C'est alors que les votes commencent :

- Chaque élève reçoit autant de points que le nombre d'élèves qui a voté pour sa définition.
- L'élève a droit à deux votes.
- Si un élève écrit la définition du dictionnaire, son score est multiplié par quatre.
- Si un élève vote la définition du dictionnaire, son score est multiplié par deux.

Exemple :

haquet:n.m. Jeu qui consiste à faire sauter une boule et à la rattraper sur un morceau de bois où il y a un creux au milieu. Ressemble au bilboquet et au diabolo.

haquet : n.m. Charette longue et étroite.

haquet : n.m. Objet qui sert à fermer une porte.

haquet : n. m. Qui désigne une personne haquéritable. Ex : Le roi est un haquet.

2 - Activités autour du jeu [Boggle](#) (voir doc de Bruce : <http://cycle3.free.fr/voca.pdf>).

3 - Donner 2 lettres et rechercher le plus rapidement possible le mot le plus long (recherche par équipe possible).

[Grille de Programmation Lire / Ecrire](#)

[50 jeux de langue pour l'école](#) – Henri Landroit

[Fiches vocabulaire SED remaniées](#)

[Recherche dans le dictionnaire](#)

[Mémo vocabulaire](#)

Grammaire en textes – Accès Editions

Les poésies

Les enfants ont comme contrat de choisir au moins une fois par mois une poésie parmi un ensemble de livres, de classeurs ou d'une sélection de fiches sur un thème donné, de la recopier*, de l'apprendre, de la mettre en geste et de l'illustrer**. Ils la récitent lors du moment de « Quoi de neuf ? ». La sélection de poésie peut être lue par l'enseignant, à raison d'une ou deux par jour.

Le rythme minimum imposé, d'une poésie par mois, tient compte des paramètres suivants :

- les enfants n'apprennent pas tous au même rythme, certaines poésies sont plus difficiles,
- les enfants sont plus ou moins motivés pour cette activité...

Ce qui est important c'est que les enfants baignent dans les poèmes, qu'ils soient appris ou simplement entendus (récités/lus par les copains ou l'enseignant).

* La copie peut être remplacée au choix de l'enfant par la photocopie du texte ou la saisie et mise en page sur ordinateur (choix de la police...).

** L'illustration, posant problème à certains élèves, celle-ci n'est pas obligatoire avant de réciter la poésie. Cependant, après la récitation, les copains disent ce qu'ils ont compris, ressenti, ce qui peut donner des idées d'illustrations à celui qui n'en avait pas. Différents outils et matières peuvent être proposées pour l'illustration afin de faciliter l'expression (craies grasses, huile, aquarelle, découpages ...)

[Grille d'évaluation poésies](#) + [Recueil de poésies](#)

Quelques liens :

<http://www.ac-grenoble.fr/episdor/classes/cm2-cm1/poesies/poesies.php>

<http://www.moncahier.com/poemes/>

http://www.cndp.fr/actualites/question/poesie/poesie_surlenet.htm

Poésie française <http://poesie.webnet.fr>

Cartables : http://www.cartables.net/links/Langue_francaise/Poesie/

Logiciels

<http://perso.wanadoo.fr/jacky.tessier/telech/telech.htm>

[Recueil de poésies 1](#) - [Recueil de poésies 2](#)

Le tri de poésies : en triant les poèmes par thèmes, les enfants et l'enseignant se rendent compte que l'on peut exprimer un même sentiment avec des mots différents ou parler d'une même chose avec des sentiments différents. Les poésies peuvent aussi être triées par titre ou auteur.

Je recherche actuellement un outil informatique permettant le tri et la sélection de poèmes en fonction de différents critères (auteur, titre, mot clef, thème...).

Le logiciel GTX de JM Campaner conviendrait parfaitement ou presque...

Points + :

- l'outil est très facile d'utilisation et pour générer une base,
- le moteur de recherche est parfait pour rechercher un mot, un titre.
- le système de mots clefs permet de rechercher un poème en fonction d'un thème ou d'un auteur donné (thèmes et auteurs seraient par contre mélangés, dommage...).
- la possibilité de post-it permet aussi bien à l'enfant qu'à l'enseignant de faire sa sélection, puis de l'imprimer.

Point - :

- un point négatif de taille : la mise en forme est perdue, ce qui peut-être gênant pour certains poèmes (calligrammes ou autres...)

L'idéal serait donc un GTX qui accepte de lire et d'afficher des textes en RTF. J'ai envoyé un courrier à JM Campaner pour lui demander s'il accepterait de faire cette évolution.

Mathématiques

[Recherches maths](#) (doc Freinet)

« J'apprends les maths »

J'utilise le manuel « J'apprends les maths ». Pour chaque séquence, une fiche autocorrective est mise à disposition des enfants. (voir page <http://instits.org?page=outils> pour le téléchargement).

[Progression Mathématiques CE2-CM1-CM2](#)

[Traces écrites](#)

Ateliers mathématiques

Des ateliers mathématiques sont proposés aux enfants une fois par semaine. Ces ateliers peuvent être repris librement par les enfants lors du temps de travail personnel.

Périodes 1 et 2 : Classeur Dessins au compas - Classeur repérage sur quadrillage - Géométrie par le dessin 1 - Fichier « La Classe ». [Sommaire des classeurs](#)

Périodes 3 et 4 : Fichier et livrets PEMF Géométrie de transformation (2 groupes) - Logidata et Architek - Calcul mental et exercices d'entraînement sur ordinateur (Calmenta...) – Dessins géométriques (reprise des classeurs de la période 1-2) (2 groupes)

Période 5 : Problèmes de recherche, exercices de type rallye math - Problèmes de logiques - Créations mathématiques

A la fin des ateliers, un moment de mise en commun est prévu, notamment pour la présentation de la création mathématique, de productions géométriques...

Calcul mental

Un moment de calcul mental et de calcul réfléchi est prévu chaque jour, c'est le « [Plus vite que la calculatrice CM2 ?](#) ». (idée empruntée à Nicolas Servajean-IDEM42). Niveau [CM1](#).

Les élèves sont répartis en groupe de 4 enfants. Chaque enfant reçoit en début de période un livret de calcul mental. Dans chaque groupe, il y a un responsable de la calculatrice, les autres font les calculs de tête.

Le responsable de la calculette annonce le calcul, puis le compte avec la calculatrice. Pendant ce temps, les autres font le calcul de tête. Quand le responsable de la calculatrice a fini, il dit "top" et attend que tout le monde ait fini de calculer. Il annonce ensuite le résultat. Si l'élève a trouvé le bon résultat avant celui qui faisait le calcul à la calculette, il met une croix dans la case "Plus vite que la calculette ?". S'il a trouvé le bon résultat après la calculette, il n'écrit rien de plus. Si son résultat est faux, il corrige dans la case "Correction".

Ce système libère le maître qui peut passer d'un groupe à l'autre et repérer les problèmes éventuels, voir les différentes stratégies utilisées par les enfants pour faire tel ou tel calcul, etc... Il peut ainsi prévoir des séances de remédiation en collectif ou en petit groupe de besoin.

Activités de recherches

Les activités du manuel « J'apprends les maths » sont complétées par la mise en place d'activités de recherches mathématiques :

- des [problèmes de recherche](#) (ERMEL, rallye math, problèmes de [C. Beaunis](#))
- des activités de géométrie par le dessin,
- des problèmes de logique (<http://rustrel.free.fr/pedago.html>),
- des problèmes de recherches de Philippe (3 niveaux [1](#) - [2](#) - [3](#))
- des problèmes de recherches issus de la vie quotidienne (quoi de neuf, exposés..), formulés par les enfants ou le maître.
- les énigmes mathématiques que reçoit la classe toutes les semaines (DéfiMathB2i <http://www.freinet.org/btj/defimathB2i/menudefi.html>)

Le but de ces énigmes est double :

1 : Du point de vue mathématique, la recherche peut se faire individuellement, par petits groupes ou en groupe classe. Mais la classe ne devra envoyer qu'une seule réponse, ce qui implique une coopération avec argumentation pour expédier la réponse jugée "bonne" par le groupe classe.

2 : Du point de vue B2I, certaines situations amèneront le traitement de fichiers attachés, la réponse directement dans le corps du texte du courriel ou la recherche du média le plus approprié pour répondre (fax, téléphone, courrier postal ou courriel) et bien d'autres choses encore...

Objectifs de ces activités de recherches :

pour l'élève

- participer à un projet collectif (résoudre un problème à plusieurs)
- coopérer, s'entraider, s'organiser, être responsabilisé
- expérimenter, tâtonner, essayer
- formuler des procédures et des solutions (démarche de preuve et d'argumentation)
- développer des capacités d'analyse

pour le maître

- prendre en compte les représentations des élèves
- accepter la multiplicité des procédures de résolution
- valoriser les élèves « non scolaires », aller contre la crainte de l'échec

Un problème de recherche c'est :

- un problème inédit (que l'enfant n'a pas appris à résoudre)
- un énoncé court, sans difficulté de « compréhension » de la situation évoquée (proche du vécu de l'enfant)
- un énoncé qui n'induit ni la méthode, ni la solution
- un énoncé dont la solution n'est pas immédiate ... mais possible

Déroulement possible :

- 5 groupes de 4 enfants sont en ateliers lecture et un groupe en atelier « problème de recherche »

- découverte de l'énoncé, recherche individuelle puis collective
- production d'une fiche réponse commune
- lorsque les 5 groupes ont travaillé sur un problème, les productions sont confrontées.

Je pense prochainement faire vivre aux enfants des activités de créations mathématiques. Voici quelques adresses Internet :

<http://plano.free.fr/creamath2.htm>

<http://www.freinet.org/icem/dept/idem79/creat-maths/crea-maths-pres.htm>

<http://membres.lycos.fr/anatole44/2000/maths/situationsmath.htm>

Méthode mathématique naturelle

Les tables de multiplication

Les tables sont travaillées à partir de différents outils :

- furet des tables (3x1, 3x2, 3x3....)
- jeux de cartes (cartes ERMEL par exemple)
- travail autour du tableau de Pythagore
- travail de mémorisation à la maison, en famille (questions-réponses)
- logiciel de calcul (AtouMath parexemple...)
- re-construction des tables (ex : retrouver la valeur de 6 x 7 à partir du résultat donné : 6 x 6 = 36).
- jeux avec les doigts
- fiches d'entraînement avec trois résultats parmi lesquels il faut choisir : « le bon, le probable et l'impossible ». L'enfant entoure en vert le bon, en orange celui qui serait "probable" (cf le sens de la multiplication) et en rouge l'impossible.
Ex: 6 x 8 = 47 48 12
- Fiche apprentissage des tables de [multiplication](#) (merci Bruce)

Création mathématiques

(en cours d'expérimentation)

Demander aux enfants de faire n'importe quoi avec des lettres, des chiffres et des points...

Culture humaniste

L'histoire et la géographie

Progression Histoire – Progression Géographie

Différentes démarches pédagogiques possibles à mener en alternance :

- partir des représentations des enfants (ex : frise chronologique ou planisphère à remplir, vrai ou faux à compléter),
- faire des recherches en groupes sur une question ouverte posée par le maître ou à partir d'un montage qu'il a préparé ou encore sur des thèmes différents d'une période donnée,
- voir l'évolution d'un thème à travers l'histoire, en lien avec la géographie et les sciences.
- rapporter des faits historiques (intervention magistrale du maître),
- raconter l'Histoire (témoignage),
- faire préparer des exposés,
- lire et comparer des textes,
- utiliser des émissions du type « C'est pas sorcier », des textes extraits du magazine « Histoires vraies »,
- participer au circuit de relecture des BTJ ,
- sortir, visiter.

Recommandations ministérielles :

Démarche en 5 phases

- recueil des connaissances et des représentations des élèves,
- reprise et correction par le maître de ce qui a été dit (rapport des faits, idées fortes),
- mise en place du vocabulaire à retenir,
- échanges en groupes autour de documents (identification de la nature, date et auteur),
- mise en forme avec les élèves de la trace écrite.

Projet de fonctionnement

(réalisé à partir des réflexions et échanges avec Nicolas Saverjean et Claude Beaunis)

Le tâtonnement expérimental en histoire (comme l'on fait en sciences) où l'on donne aux enfants les moyens d'être acteurs dans leurs recherches, par des exposés, des recherches documentaires, en partant de ce qui existe, de leurs questions... semble une piste intéressante.

Le travail de l'adulte consiste plus alors à aider l'enfant du point de vue méthodologique, qu'à lui déverser des savoirs.

Il faudrait cependant mettre au point des "dossiers déclencheurs" avec une ou deux questions assez générales qui vont en faire émerger d'autres (il faut bien amorcer la pompe, au moins au début), se procurer des documents clairs, regroupés par périodes ou par thèmes, avec des fiches d'aide... Nicolas Servajeau en prépare actuellement.

Les enfants devront alors, par petits groupes, choisir un dossier et présenter au reste de la classe les réponses aux questions sous forme d'affiches, de maquettes, d'exposés...

Les enfants seraient placés dans une démarche d'historien : on a des documents, on les observe, on en tire des conclusions, on les présente et on en discute...

J'ai ce projet en tête mais je manque de temps pour l'avancer... Le plus difficile étant à mon avis de regrouper suffisamment de documents (visuels et sonores) et de qualité (ni trop simples ni trop complexes).

En début d'année

Je démarre l'histoire en début d'année sur un travail à partir de ces questions :

- Qu'est-ce qu'une frise chronologique ? (construction et lecture d'une frise chronologique)
- Qu'est-ce qu'un événement, une période en histoire ?
- Qu'est-ce qu'un document d'histoire ?
- Comment les historiens connaissent-ils le passé ?

Les sciences expérimentales et la technologie

[Programme Cycle 3](#)

[Progression Circonscription Bresse](#)

Les thèmes d'étude démarrent de l'intérêt des enfants ou d'occasions qui se présentent à la classe (classe de découverte, présentation d'un objet....)

Une démarche scientifique et expérimentale est ensuite menée (recueil de conception sur le cahier : ce que je sais), émergence de questions (les questions que l'on se pose), émission d'hypothèses, recherche, observation, expérimentation, analyse, conclusion.

La classe se partage les questions qui ont été listées puis classées. Les groupes mènent leurs recherches et présentent leurs découvertes sous forme d'exposés, de dossiers...

Trace écrite :

- 1 - Ce que je pense savoir aujourd'hui (coller la production),
- 2 - Ce que les autres savent (certains pensent que...),
- 3 - Les questions que nous nous posons,
- 4 - Nous recherchons à répondre aux questions (documents utilisés, expériences proposées par les enfants, enquêtes...),
- 5 - Ce que nous avons découvert,
- 6 - Ce que nous apprenons avec le maître,
- 7 - Les questions auxquelles nous répondrons plus tard.

Différentes démarches :

- l'expérimentation directe : souvent provoquée par les échanges via les listes de discussion ou la visite de sites Web,
- la réalisation matérielle,
- l'observation directe ou assistée par un instrument, avec ou sans mesure,
- la recherche sur des documents,
- les enquêtes et visites.

Outils utilisés :

- [fichier PEMF](#) – Sciences et Techno – Cycle 3 (expériences et constructions à réaliser)
- mallettes IEN (legos, engrenages, électricité...)
- Fichier Odilon – Sciences au bout des doigts
- rencontres Sciences Ain-fuse
- manuel Tavernier - Bordas
- BTJ
- Main à la pâte (<http://www.inrp.fr/lamap/>)
- travail autour du site [Dis Papa](#)

Le coin jardin

Un jardin vient d'être mis en place à l'école, pour mener des activités d'observations, d'expérimentations mais aussi pour se faire plaisir. Nous avons cultivé cette année : radis, pommes de terre, fleurs et coloquintes.

Techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC)

Afin de rendre les enfants autonomes le plus rapidement possible face à un ordinateur, j'utilise un système de [brevets](#) inspiré de celui de l'école de Monthey.

Dès qu'un enfant estime pouvoir "passer" un brevet, il me démontre son habileté en réalisant les différents items du brevet.

En cas de réussite, je signe sous la rubrique "Expert", et cet enfant devient à son tour un expert qui pourra aider et "évaluer" ses camarades.

Une véritable banque d'échanges de savoirs se met alors en place.

Voir document « [L'informatique à l'école de Boz](#) »

[Adresses et logiciels pour les élèves](#)

[Logiciels pour la classe](#) (Je lis puis j'écris, J'écoute puis j'écris, ClicMenu et 1000 autres logiciels)

Utilisation d'un [vidéoprojecteur](#) en classe.

Pratiques artistiques et histoire des arts

Arts visuels

Dessin libre et arts enfantin.

L'expression libre est prioritaire mais ne peut se suffire à elle même ; non enrichie elle trouve très vite ses limites.

Trois types d'activités sont proposés aux enfants :

- **activités d'expression libre** pour tâtonner, expérimenter, produire et créer (voir outils Freinet et Odilon), à partir de matériaux, d'incitateurs...

- **activités de découvertes culturelles** pour faire connaissance avec des artistes et leurs œuvres (constitution d'un musée personnel), affichage de reproductions de tableaux, sculptures, monuments (architecture), biographie du peintre...
- **activités de recherches et d'entraînements** pour s'approprier des outils, techniques et méthodes de travail, « faire à la manière de... » (voir fichier PEMF « Technique en arts plastiques » - « Petite fabrique de l'image »).

Des caisses regroupant du matériel et des consignes sont constituées. Elles permettent le travail en ateliers autonomes.

Mise en place d'un carnet de dessins

-> [cf doc dans le dossier Arts plastiques](#)

« Atelier du peintre » disponible en classe. On y trouve différentes techniques, livres, supports à disposition et les enfants se débrouillent.

Education musicale

Projet de chorale en cours de réflexion.

Histoire des arts

[Progression](#)

Education Physique et Sportive

Voir [document](#)

Le plus souvent possible, cette activité est prise en charge par un enfant. Si quelqu'un a une idée d'activité, il la propose pendant le conseil et en prend la responsabilité (règle du jeu, matériel...). Des classeurs d'activités en EPS et des sites Web sont mis à disposition des enfants (<http://www.cslaval.qc.ca/prof-inet/anim/rec-jeux/recherche.asp> - <http://www.reunion.iufm.fr/dep/eps/jeux%20collectifs%20pe%20w/liste%20des%20jeux%20collectifs%20cycle%203.htm>)

Mes jeux préférés : la balle assise et le foot à l'Africaine (quand tu marques un point, tu passes dans l'équipe adverse : cela équilibre les équipes très rapidement - Jacquard).

De nombreux jeux traditionnels issus des publications des CEMEA (la baguette, la balle à l'ours, la balle au chasseur, le drapeau, la galoche...).

Langue vivante

Une intervenante extérieure intervenait 2 fois 45 minutes par semaine en anglais. Depuis qu'elle ne vient plus, nous ne faisons plus rien...

Instruction/éducation civique

[Progression](#)

UN PREMIER BILAN

Ce fonctionnement de classe est encore loin de celui que je souhaiterais mettre en place. En effet, il me faut prendre en compte les attentes et conceptions de l'école des parents, comme des enfants et ne pas les heurter par des pratiques dont ils ne percevraient pas le sens ou qui seraient source d'inquiétude.

J'essaye de garder en tête mes conceptions éducatives (voir les [invariants Freinet](#)) et d'assumer le décalage pouvant exister entre la théorie et la pratique. Tel un jardinier, il me faut cultiver en adaptant mes pratiques aux caractéristiques spécifiques du sol.

Le **domaine artistique** et la **création enfantine** restent à explorer et développer...

Une première étape me semble cependant franchie : "**d'abord ne pas nuire à mes élèves**".

Mes pistes de travail pour la suite :

- chaque fois que cela est possible, je souhaiterais pouvoir fournir à l'auteur d'un texte libre, un texte pris dans un livre, traitant du même sujet, non pas comme modèle mais en tant qu'ouverture. L'enfant pourrait aussi enrichir le sien. Un [classeur d'incitation à l'écriture](#) ainsi qu'un site internet collaboratif est en cours de réflexion.
- préparation de « dossiers déclencheurs » en histoire-géographie, les thèmes abordés étant définis par l'actualité du monde et les projets de la classe.
- mise en place d'ateliers de créations mathématiques.
- revoir le fonctionnement des évaluations et les faire passer à la manière des brevets :
 - * quand l'enfant se sent prêt,
 - * une seule compétence évaluée à la fois : un ou deux exercices.

Les arbres de connaissances sont peut-être un outil qui irait dans ce sens.

- mener des activités d'ORL à partir de productions d'enfants. Une fois par semaine, un texte pourrait être choisi par la classe pour devenir le « texte de référence. » Sous le contrôle de son auteur, il ferait l'objet de deux techniques développées par Freinet : le toilettage de texte et la chasse aux mots (Cf. « La Grammaire en quatre pages »). De ces moments de travail collectif ressortiraient un certain nombre d'outils orthographiques, grammaticaux et de conjugaison.

- constitution de coins ou caisses techno-expériences où l'enfant pourrait manipuler, expérimenter et rechercher de façon autonome. La difficulté : regrouper le matériel qui va bien (pas facile de faire le tri parmi tout ce qui existe...) avec des situations problèmes simples et motivantes.

- mise en place d'un coin bois (atelier permanent en cours d'installation)

Il existe des valises très complètes en matériel et docs (main à la pâte) qui tournent dans certaines circonscriptions (pas dans toutes malheureusement) mais il me semble plus intéressant et pertinent, si l'on veut développer ce type d'activités dans les classes, que chaque école puisse bénéficier de ses propres valises : le matériel est présent toute l'année, peut être utilisé à tout moment, un fonctionnement en ateliers est plus simple... Un document pourrait proposer aux collègues des idées de valises sur différents thèmes avec :

- le contenu matériel : où récupérer ? où l'acheter ? à quel prix ?
- quelques situations problèmes.

On pourrait imaginer de la même façon des valises arts plastiques, en musique.... : liste de matériel et déclencheurs...

FAQ

Comment démarres-tu une classe en pédagogie Freinet ?

Je commence par instaurer un climat d'entraide, de coopération et de partage. Les enfants doivent se sentir bien dans la classe, ne pas avoir peur d'être jugé.

Une fois que l'on a cela, tout peut être fait, en tâtonnant et expérimentant des dispositifs, techniques, outils...

La réciproque n'est pas vraie !!!

Comment as-tu introduit le plan auprès des enfants? Leur as-tu donné pour la semaine dès le départ?

C'est très progressif. J'ai une classe de CM1 cette année. Tous des nouveaux qui n'ont jamais vu un plan de travail. Première étape, leur faire découvrir les différents outils de la classe (fichiers, classeurs, activités autonomes, ordis, ateliers....)

Puis, peu à peu, j'introduis le plan, d'abord à la demi-journée. Si la sauce prend, je renouvelle puis étend à la journée puis à la semaine.

Si la sauce ne prend pas, j'attends un peu qu'ils soient prêts, en attendant, j'introduis les notions d'"auto-correction, d'entraide, de tutorat...

Comment gères-tu les moments de "leçons"? Tu ne fais qu'en fonction des besoins de certains? Et si des enfants n'ont pas encore essayé de faire des exos que d'autres ont passé et que tu as déjà aidé, leur expliques-tu à nouveau ou demandes-tu à ceux qui connaissent déjà de leur expliquer ?

Il n'y a pas de règle. Quand ils sont en plan de travail, certains travaux sont des reprises des semaines précédentes : les notions sont donc sensées être connues. Si besoin, je ré-explique à ceux qui en font la demande.

Pour les nouvelles notions, je les laisse se casser les dents dessus. Certains réussissent, d'autres bloquent. Un temps de synthèse permet alors aux enfants d'échanger sur les difficultés rencontrées et à moi de donner des explications au groupe.

Certaines nouvelles notions ne demandent parfois pas de synthèse collective, les quelques enfants en difficultés ayant trouvé l'aide nécessaire auprès d'un camarade ou du maître.

ANNEXES

Intégrer l'outil informatique à la vie de la classe (projet, logiciels, site Internet, correspondance électronique, utilisation du vidéoprojecteur...)

Emploi du temps

Règlement de classe

Fiche ressenti projet d'école

Bilan DAPE